

Chaville

N° 71
AVRIL 2009

M a g a z i n e

DOSSIER DÉVELOPPEMENT DURABLE

REPENSER LA VILLE
UNE INTERVIEW
DE CHRISTOPHE
TAMPON-LAJARRIETTE

ENCART SPÉCIAL
BUDGET 2009

“NOUS N'HÉRITONS PAS DE
LA TERRE DE NOS ANCÊTRES,
NOUS L'EMPRUNTONS
À NOS ENFANTS”
ANTOINE DE SAINT-EXUPÉRY

www.ville-chaville.fr

Le Palais De
Maharajah
Restaurant

Haute Gastronomie Pakistanaise et Indienne



- Grillades au feu de bois
- Cheese NAN
- Tandoori
- Plats au Curry...

Menus Midi à partir de 9 €
Menus Soir à partir de 18 €
Salle climatisée - Plats à emporter



M. Asghar RAJAALI a reçu
la Fourchette d'Or
de la Gastronomie Indienne et
Pakistanaise et vous accueille
dans son restaurant



2049, avenue Roger Salengro - 92370 Chaville - Tél. : 01 47 50 53 71 ou 01 47 50 27 15
Ouvert tous les jours sauf le lundi midi de 12h à 14h30 et de 18h30 à 23h30



réinventons / notre métier

LAURENT FEUGA
Agent général

**ASSURANCES - PLACEMENTS - BANQUE
PARTICULIERS - PROFESSIONNELS - ENTREPRISES**

E-mail : agence.feuga@axa.fr

2 AGENCES À VOTRE SERVICE

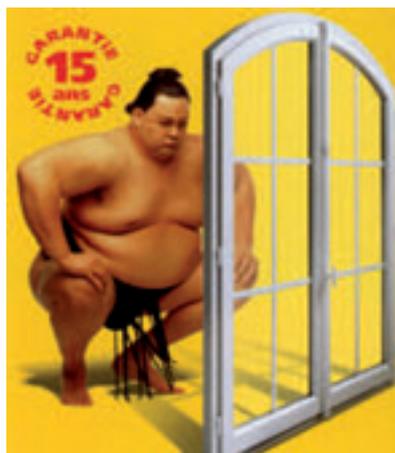
Numéro orias : 07011460

Agence de Chaville

880, av. Roger Salengro - 92370 Chaville - **01 47 50 40 55**

Agence de Ville-d'Avray

32, route de Versailles - 92410 Ville-d'Avray - **01 47 50 13 51**



15 ANS
GARANTIE



TRYBA®
Fenêtres · Portes · Volets

PVC · BOIS · ALU · DEVIS GRATUIT

- Isolation thermique et phonique
- Rénovation sans dégât dans la journée
par nos propres équipes de pose

LOPAMA FERMETURES 782 av. Roger Salengro • CHAVILLE

Tél. : **01 47 50 69 04** www.tryba.com

-15%
sur l'ensemble
des **PORTES
D'ENTREE,
PORTES
DE GARAGE
ET STORES**
du 1er au 30 avril 2009

6. Dossier développement durable

Interview

"Penser globalement, agir localement" : un entretien avec Marie-Odile Grandchamp

Événement

La Semaine du développement durable

9. Qualité de la Ville

Interview

"Repenser la Ville" : un entretien avec Christophe Tampon-Lajarriette

Handicap

Le programme de la Semaine du handicap

Service minimum d'accueil dans les écoles

Interview de Geneviève Daël

15. Sport et santé

Eco-Trail de Paris Ile-de-France

La course en images

16. Sortir, écouter, voir

Tous les rendez-vous des prochaines semaines

18. Culture / Art de vivre

Brocante de Chaville

Rendez-vous le dimanche 5 avril

20. Initiatives

L'actualité des quartiers et des associations de Chaville

23. Vie pratique

24. Entreprendre à Chaville

"Nos amies les bêtes"

Tout pour soigner, nourrir et éduquer vos animaux domestiques

26. Arc de Seine

28. Citoyenneté

30. Tribunes

32. Agenda



7

Faites un geste éco-citoyen

et participez à l'opération "forêt propre" le mercredi 8 avril.



14

Ambiance de fête

dans les rues de Chaville lors du carnaval des accueils de loisirs.



15

Les filles du Chaville-Sèvres

Volley-Ball bien placées

pour la montée en Nationale 3.



17

Rendez-vous

aux "Jardinades"

de Chaville les 16 et 17 mai.



20

Jeunes chavillois :

préparez vos vacances d'été.

SC2E

Couverture - Chauffage - Plomberie

- Installation
- Pose de chaudières, fioul, gaz, solaire
- Rénovation
- Couvertures, Tuiles - Ardoises - Zinc
- Dépannage
- Pose de Velux et de Gouttières

1091, av Roger Salengro - Centre Commercial "Les Créneaux" - 92370 CHAVILLE - Email : sc2e@sc2e.fr
www.sc2e.fr A votre service depuis plus de 10 ans **01 41 15 94 94**

De Dietrich

ACOVA

VIEHMANN

Qualisol

Cal de France Provalys

VELUX
DalceVita

laforêt

la vie la maison laforêt

printemps des opportunités!

A VENDRE
Maison rive droite
proche Forêt - 490 000 €
Mars-Frais restaurés,
aménagement
et de publicité livrées

Ensemble
créons la différence

LAFORÊT IMMOBILIER CHAVILLE - SEVRES
10, place du Théâtre - 92310 Sèvres
01.55.64.09.49
www.laforet-sevres.com

ALLO STORE

Le spécialiste du volet roulant à votre service sur Paris et la Région Parisienne

TVA à 5.5%

PROMOTION INSTALLATION & MOTORISATION,
de votre entreprise **DEPANNAGE, VOLETS ROULANTS,**
Chavilloise **STORES & PERSIENNES,**
Pour toute motorisation Somfy rts, la télécommande vous est offerte! **(PVC, BOIS, ALUMINIUM)**

Site Internet : <http://allostore.over-blog.com/>

Devis Gratuit

24C rue de la Fontaine Henri IV - Chaville - Tél : 01 47 50 09 27 - Port : 06 28 74 24 99

La ronde des petits plats
Crêperie Pizzeria

Menu midi à 12€
avec cuisine traditionnelle.

Amuse-gueules offerts
(brusquettes et olives).

Ouvert le midi de 12h à 14h30,
le soir de 19h à 22h30.
Fermé le Dimanche et le Lundi soir.

1663, avenue Roger Salengro - Chaville - Face école St-Thomas
Tél. : 01 41 15 10 74

*Vente à emporter.
Pizzas, Galettes et Plats du Jour.*



Optissimod
VOTRE OPTICIEN

La mode a vos yeux
du choix des marques

Ouvert le lundi de 15h à 19h
et du mardi au samedi
de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30

22, rue de Jouy (gare Chaville-Vélizy) - 78220 VIROFLAY
Tél. : 01 30 24 36 44

*Une équipe de professionnels
à votre écoute*





Jean-Jacques GUILLET

Maire de Chaville
Député des Hauts-de-Seine
Premier Vice-président de la Communauté
d'agglomération Arc de Seine

Chers Chavillois, chers Chavillois,

En cette année de crise, Chaville regarde vers l'avenir et est à l'heure des grands chantiers.

Le premier d'entre eux est bien sûr celui des États Généraux.

Bien que retardés par rapport au calendrier initial pour des raisons financières – la réduction des dépenses du budget 2008 était une priorité absolue – ils arrivent au bon moment.

Les études sur l'aménagement de la ville et le développement du commerce local s'achèvent, le redressement financier est vigoureusement engagé tandis que les contraintes sont désormais connues de tous.

Il est de surcroît emblématique que les États Généraux, qui dureront jusqu'à l'automne, soient amorcés simultanément avec la semaine du développement durable.

Celui-ci sera à la source du deuxième grand chantier Chavillois : l'élaboration et la mise en œuvre du Plan Local d'Urbanisme, se substituant au Plan d'Occupation des Sols actuel, qui vont faire l'objet de deux années de concertation.

De ces deux démarches, naîtra un véritable projet de ville établi en pleine harmonie avec les Chavillois et orientant l'action de la municipalité.

Cette période de réflexion en commun, créatrice d'une ville répondant aux besoins et aux désirs de ses habitants ne sera cependant pas exempte de réalisations.

Les premiers jalons du Chaville de demain apparaissent à travers les chantiers – bien matériels ceux-là – qui fleurissent dans plusieurs quartiers. Le Puits-sans-vin, avec la démolition des anciens immeubles, va bientôt renaître. Boulevard de la Libération, l'ensemble du Foyer de Jeunes Travailleurs est en pleine construction. Avenue Roger Salengro, l'entrée de ville va bénéficier d'une nouvelle image avec les "Jardins de Cativilla" dont la première pierre sera posée au mois de mai et de nouveaux programmes de grande qualité. Sente des Châtres Sacs, les logements Emmaüs s'achèvent.

Enfin, les premiers coups de pioche de la construction du groupe scolaire, réunissant les classes primaires de Paul Bert et maternelles des Pâquerettes, sont donnés.

Chaville bouge, Chaville avance.
Nous sommes sur le bon chemin !

Avec mes sentiments dévoués.

DÉVELOPPEMENT DURABLE : PENSER GLOBALEMENT, AGIR LOCALEMENT

À l'occasion de la semaine du Développement durable, *Chaville magazine* fait le point sur les actions menées par la municipalité dans ce domaine. Car "nous n'héritons pas de la terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants."

TROIS QUESTIONS À... MARIE-ODILE GRANDCHAMP

MAIRE ADJOINT DÉLÉGUÉE
AU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET À L'ENVIRONNEMENT

La Semaine du Développement durable se déroule à Chaville jusqu'au 8 avril. Quels en sont les objectifs ?

La Semaine du Développement durable est l'occasion de mobiliser à la fois les agents municipaux et la population chavilloise sur cette thématique. Cette opération comporte trois objectifs principaux : expliciter auprès des Chavillois la notion de développement durable, les inciter à adopter des comportements quotidiens favorables au développement durable et apporter des solutions concrètes. Ainsi, l'opération "Forêt propre" du mercredi 8 avril prochain s'adresse à tous les publics : les enfants des accueils de loisirs, les seniors actifs, les scolaires accompagnés de leurs parents, mais aussi tous les Chavillois prêts à faire un geste citoyen pour ménager et nettoyer nos forêts.

Au cours de cette Semaine, l'éco-citoyen chavillois sera sollicité : il pourra ainsi tester les vélos à assistance électrique. En outre, les associations chavilloises qui ont lien avec le développement durable seront présentes sur des stands à l'Atrium, mais aussi lors des temps forts de cet événement. La Semaine du Développement durable à Chaville se place donc au cœur de la maxime "penser globalement, agir localement".

Comment se traduit concrètement, dans les projets de la municipalité, cette préoccupation du développement durable ?

Il est tout d'abord important de rappeler que la notion de développement durable comporte trois volets étroitement liés :



l'environnement, l'économique et le social. Le challenge consiste donc à concilier ces trois aspects dans les projets que nous mettons en place pour Chaville. Bien souvent, l'environnement prend le pas sur l'économique ou le social. Or, nous ne souhaitons pas nous limiter à la dimension environnementale et à elle seule. La préoccupation du développement durable se traduit dans nos projets de développement de l'habitat, d'aménagement de l'espace, mais aussi d'embellissement du cadre de vie de Chaville. Nous nous devons d'anticiper l'avenir, de manière à ce que les projets d'aujourd'hui puissent s'adapter aux besoins des générations de demain. Ainsi, le nouveau Plan local d'urbanisme – qui remplacera le Plan d'occupation des sols et qui comportera un Plan d'aménagement et de développement durable

(PADD), participera aux outils de développement durable.

L'organisation du premier Forum des emplois verts à Chaville, le 30 mars dernier, a mis l'accent sur les aspects économique et social du développement durable. Cet événement a permis de mettre en lumière la forte demande d'emplois verts et ce, dans des secteurs d'activité variés.

En outre, un Conseil communal de développement durable – à l'ordre du jour du Conseil municipal du 27 mars dernier – est en cours de constitution. Il comprendra trois collèges : des experts et personnes qualifiées, des acteurs professionnels et des associations. Composé d'une quinzaine de personnes environ, il sera consulté régulièrement. Son rôle – consultatif – consistera à rendre des avis sur les projets que la municipalité souhaite mettre en place.

Qu'en est-il de l'élaboration d'un Agenda 21 à Chaville ?

L'Agenda 21 voulu par Chaville a rejoint la volonté de la Communauté d'agglomération d'élaborer un Agenda 21 communautaire. Sur ce sujet, les cinq villes d'Arc de Seine suivent la même démarche. Le bureau d'études Inddigo a été retenu ; il est actuellement en train d'établir un diagnostic dans chacune des villes. Le projet d'Agenda 21 sera élaboré d'ici à la fin de l'année. Il comprendra à la fois des recommandations pour les cinq communes et un volet spécifique à chaque ville. Nous pourrons ainsi mettre en place des actions concrètes à Chaville. L'Agenda 21 constitue en quelque sorte une feuille de route pour les années à venir. Ce document, destiné à la collectivité, sera d'ailleurs largement diffusé auprès de la population. ■

REPÈRES

Apparue pour la première fois dans le rapport Brundtland, remis lors de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement de 1987, la notion de développement durable se définit comme "un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs". Cette définition sera complétée lors du deuxième sommet de la Terre à Rio en 1992 et élargie aux trois piliers : progrès économique, justice sociale et préservation de l'environnement.

> Pour en savoir plus

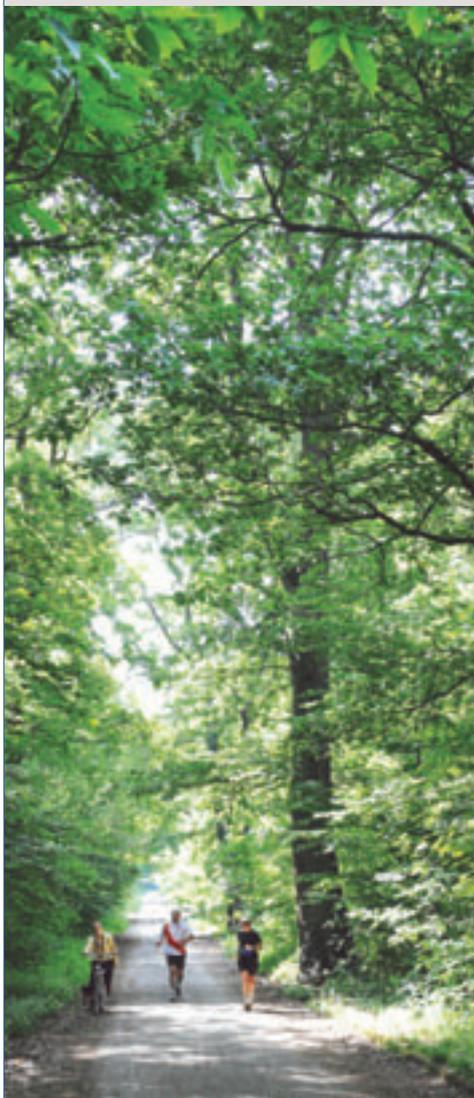
De nombreux sites Internet sont consacrés aux questions de développement durable et de protection de l'environnement.

www.developpement-durable.gouv.fr
(ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire)

www.semainedudeveloppementdurable.gouv.fr

www.legrenelle-environnement.fr

www.ademe.fr



LES RENDEZ-VOUS DE LA SEMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE À CHAVILLE

Organisée du 30 mars au 8 avril, la Semaine du développement durable est ponctuée de nombreuses animations. Premier Forum des emplois verts, conférence, projection de film, expositions, démonstration de vélos à assistance électrique... autant d'occasions de découvrir ou d'approfondir vos connaissances dans le domaine du développement durable et de la protection de l'environnement. Tour d'horizon.

Les expositions

> Les économies d'énergie (techniques et technologies);

> Du nectar au miel, expo présentée par la Maison de la Nature de Meudon;

> L'homme vu de l'espace, expo présentée par le Conseil général des Hauts-de-Seine;

> En marche vers la nature propre, expo présentée par le Comité départemental de randonnée pédestre 92.

JUSQU'AU 7 AVRIL, DU MARDI AU DIMANCHE, DE 14 H À 20 H, À L'ATRIUM.

La Semaine du livre vert

La bibliothèque de Chaville "se met au vert" en vous proposant une bibliographie "spécial développement durable", ainsi qu'une sélection de livres comme *Le guide de la maison solaire*, d'Edward Mazria (éd. Parenthèses) ou encore *Des villes durables pour une petite planète*, de Richard Rodgers et Philip Gumuchjian (éd. Le moniteur).

JUSQU'AU MERCREDI 8 AVRIL, AUX HORAIRES D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE.

Conférence

Le Lions Club de l'Ouest parisien organise une conférence sur la biodiversité, animée par Bernard Chevassus-au-

PROGRAMME DE LA SEMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DE CHAVILLE
10 JOURS POUR AGIR
DU 30 MARS AU 8 AVRIL 2009



Louis. Normalien, Docteur en Sciences de l'université Paris II, M. Chevassus-au-Louis est directeur de recherches à l'INRA (Institut national de recherche agronomique) et Inspecteur général de l'Agriculture.

VENDREDI 3 AVRIL, À L'ATRIUM.

Soirée œnologique sur les "vins bio"

Organisée - avec modération - par l'association Vivre à Chaville.

VENDREDI 3 AVRIL, À 20 H, À LA CAFÉTÉRIA DE L'ATRIUM

Démonstrations de vélos à assistance électrique

SAMEDI 4 AVRIL, DE 10 H À 18 H, SUR LE PARVIS DE L'ATRIUM (10 MINUTES PAR PERSONNE).

À savoir : Les cinq villes de la Communauté d'agglomération Arc de Seine s'engagent en faveur de la préservation de l'environnement.

Retrouvez les temps forts de la Semaine du Développement durable en Arc de Seine en page 27 dans ce numéro.

OPÉRATION "FORÊT PROPRE"

Tous les Chavillois sont invités à participer à cette opération de nettoyage de nos forêts, aux côtés des enfants des accueils de loisirs, des seniors actifs et des scolaires accompagnés de leurs parents. À noter que cette opération sera maintenue en cas de pluie. Des

gants et sacs seront fournis sur place. Nous vous attendons nombreux; faites un geste éco-citoyen.

Mercredi 8 avril, à partir de 14h30.

Rendez-vous, pour la Rive gauche,

au restaurant La Pergola, pour la Rive droite,

devant les Jacinthes, avenue de la Résistance.

PLUS DE 1 000 OFFRES D'EMPLOI PROPOSEES AU FORUM DES EMPLOIS VERTS DU 30 MARS!



Lundi 30 mars dernier avait lieu à l'Atrium le premier Forum des emplois verts à Chaville, en ouverture de la Semaine du développement durable, en présence de Jean-Jacques Guillet, député-maire de Chaville et d'André Santini, président d'Arc de Seine Entreprises et maire d'Issy-les-Moulineaux. Organisé par la mairie de Chaville et la Maison de l'entreprise et de l'emploi - Arc de Seine Entreprises, ce forum ouvert à tous avait pour objectif de promouvoir les activités liées au développement durable. Mission accomplie avec plus de 1 000 offres d'emploi proposées!

Parmi les nombreuses entreprises ayant participé au Forum, citons Ailter (entreprise chavilloise d'ingénierie, assistance à maîtrise d'ouvrage en

démarche HQE et programmation architecturale), Artupox (agence de propriété biologique), Cogely Gdf Suez, Commenterre (cabinet de conseil en développement durable), ERDF GRDF, Gdf Suez, Green Cove Ingénierie (covoiturage), JC Decaux et Cyclocity, le Monoprix de Chaville, Pulmann, Sodexo, Veolia ou encore Visiorecruit.

"Les emplois verts sont-ils durables?" : un débat enrichissant

Après avoir rencontré les entreprises, les visiteurs du Forum ont pu assister à un débat sur le thème "Les emplois verts sont-ils durables?", présenté et animé par Danielle Nocher, directrice de la publication et de la rédaction de *Valeurs vertes*, le magazine du développement durable. Sont intervenus pendant le débat: Christine Lecerf, ingénieur conseil en qualité environnementale pour le bâtiment, Laurent Paquin, président de la FNSEA de Meurthe et Moselle, Yan Fradin, président de l'association Espaces et Mathieu Orphelin, chef du service Observation, économie et évaluation de l'Ademe. ■

L'HÔTEL DE VILLE MAÎTRISE SA DÉPENSE ÉNERGÉTIQUE

L'engagement de Chaville en faveur du Développement durable passe aussi par la sensibilisation des agents communaux et l'adoption de comportements favorables à la protection de l'environnement. En novembre dernier, une opération de maîtrise de la demande en énergie (MDE) a ainsi été réalisée dans les locaux de l'hôtel de ville par le Syndicat intercommunal pour le gaz et l'électricité en Ile-de-France (Sigeif). Objectif: montrer qu'il est possible de maîtriser les consommations d'énergie en agissant sur les comportements.

Une exposition et des réunions d'information ont été mises en place, avec une description des gestes pratiques à appliquer au quotidien. Ces réunions ont été suivies d'une visite des locaux. Grâce à l'utilisation de Wattmètres, le personnel communal a pu constater par lui-même l'impact de gestes simples sur la consommation électrique. Utilisation d'économiseurs d'énergie, arrêt des ordinateurs et des écrans en cas d'absence prolongée... autant de petits gestes pour de grandes économies. ■

En bref

> **N'en jetez plus!**
Pensez à ma déchèterie mobile pour votre ville



Arc de Seine, en partenariat avec le Syelom (Syndicat mixte des Hauts-de-Seine pour l'élimination des ordures ménagères) a mis en place depuis 2008 un service de déchèterie mobile proche de chez vous. Complémentaire à la collecte mensuelle des encombrants porte à porte, ce service vous aide à maintenir l'espace public propre et à participer efficacement au développement durable. Ma déchèterie mobile est accessible gratuitement aux habitants d'Arc de Seine, sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité. Retrouvez tous les mois, à la rubrique Arc de Seine du *Chaville Magazine*, les lieux et horaires de Ma déchèterie mobile (page 27 de ce numéro).

> **Portes ouvertes du Syctom**

Le Syctom de l'agglomération parisienne (Syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères) organise une journée "portes ouvertes" pour le grand public, samedi 4 avril, de 10h30 à 17h, au centre de tri de Nanterre. Au programme: exposition sur la prévention et la valorisation des déchets ménagers et une visite de l'installation. Cette journée sera l'occasion de venir découvrir le fonctionnement de ce centre, qui traite chaque année 35 000 tonnes de déchets pré-triés par un million d'habitants en vue du recyclage.

"REPENSER LA VILLE EN TENANT COMPTE DE SON HISTOIRE ET DE SA VÉRITABLE NATURE"

Interview de Christophe Tampon-Lajarriette, maire adjoint délégué à l'Urbanisme, à l'Équipement et au Patrimoine communal.

Depuis le début de son mandat, il y a un an, l'aménagement de la Ville constitue l'une des priorités de la municipalité. Quelle méthode de travail avez-vous mis en place sur ce sujet et pourquoi avoir choisi cette méthode ?

Nous avons constaté, dans les travaux et les réflexions qui avaient été menés auparavant, une erreur d'échelle et quelquefois, une absence de réalisme. C'est pourquoi nous avons éprouvé le besoin de tout remettre à plat. Notre méthode de travail s'est donc basée sur deux éléments essentiels : repenser la Ville dans sa globalité à sa véritable échelle et étudier de façon réaliste la manière de restructurer et de rénover notre espace urbain.

On ne peut pas faire d'urbanisme en allant contre la réalité du terrain. La structure d'une ville, son organisation spatiale, la nature de ses quartiers sont le fruit d'une histoire ; s'il n'y a pas de "centre-ville" à Chaville, c'est bien parce que l'histoire n'en a pas fait.

Le véritable processus de développement urbain de Chaville s'est enclenché au milieu du XVII^e siècle, en fond de vallée, avec l'ouverture de ce qui deviendra la "Voie royale", du pont de Sèvres à Versailles et qui est aujourd'hui l'avenue



Roger Salengro. Une urbanisation linéaire et faubourienne s'est ainsi développée sur cet axe de transit avec des cafés, auberges, relais..., également animé par des activités artisanales (blanchisseries et tanneries notamment dues à la présence de l'eau du Ru de Marivel).

Puis, avec la deuxième "révolution urbaine" vers 1840 et l'ouverture des deux lignes de chemin de fer Paris-Versailles (rive droite et rive gauche), Chaville s'est alors "épaissie" grâce au développement du tissu pavillonnaire sur les coteaux.

Enfin, après la Seconde guerre mondiale, Chaville a connu sa troisième phase d'évolution urbaine significative avec l'apparition de grands immeubles collectifs. L'ensemble de ces éléments historiques explique la physionomie urbaine actuelle de Chaville, ainsi que la très grande différence de topographie entre ses différents quartiers. Telle est la réalité incontournable de Chaville.

Notre réflexion porte donc sur la manière de mettre en valeur, en respectant leurs caractères spécifiques, chaque quartier de Chaville d'une part, et d'animer la ville en organisant et en articulant un certain nombre de polarités d'autre part. Nous n'avons pas de vrai centre-ville à Chaville, mais des polarités à mettre en valeur. L'Atrium, par exemple, doit être le support de l'animation culturelle et de loisirs dans son secteur, mais l'espace autour de l'Atrium, et notamment le parvis, doivent être valorisés.

"Donner du rythme à la Ville et casser la linéarité de l'avenue Roger Salengro"

Bien sûr, la question de la requalification du secteur situé devant la mairie et autour de l'église – secteur très dégradé et dont nous devons nous occuper – se pose. Nous souhaitons en faire la "place du village", avec sa fontaine, sa brasserie et son marché. Il ne s'agit donc pas de construire un centre dense, mais d'en faire une deuxième polarité animée par le commerce de proximité et dont Monoprix est la "locomotive commerciale", mais aussi la MJC et la Maison des associations.

Nous allons également mener des réflexions sur les deux entrées de ville : la Pointe et Marivel ont besoin d'être requalifiés pour former des micro-pôles. Quant au secteur de la rue de Jouy en limite de Viroflay, c'est un bon exemple de pôle qui anime bien le quartier.

L'ensemble de ces pôles permettra de donner du rythme à la ville et de casser la linéarité de l'avenue Salengro – qui coupe Chaville en deux.

« C'est l'histoire du développement urbain de la ville qui explique l'absence d'un vrai centre-ville à Chaville »

Comment cela se traduit-il concrètement et quelles sont les équipes au travail ?

Concrètement, cette réflexion se traduit par plusieurs études. Certaines avaient été menées par l'ancienne municipalité, mais n'étaient pas complètes dans une perspective de stratégie d'ensemble.

Des études ont été lancées sur le commerce, qui se décompose en deux missions. La première a été confiée à la Chambre de commerce et d'industrie de Paris Hauts-de-Seine (CCIP) qui vient de terminer la phase initiale d'inventaire global et détaillé du commerce à Chaville et qui va maintenant procéder à l'analyse, avant de nous proposer une stratégie, en vue de la redynamisation du commerce sur l'ensemble de la commune. La deuxième étude – beaucoup plus fine – qui concerne le secteur de l'église et de la mairie, porte sur une programmation commerciale réaliste à imaginer autour de la "place du village" (commerces de rez-de-chaussée, petits commerces, brasserie...).

"Redynamiser le commerce sur l'ensemble de la commune"

La deuxième série d'études porte sur trois bâtiments emblématiques dont nous avons hérité et auxquels les Chavillois sont attachés : le bâtiment de l'ex-Académie des Beaux-Arts, le bâtiment de l'école Paul Bert et celui de l'ex-école Gérard. Ces bâtiments sont vides ou le deviendront – l'école Paul Bert sera vidée de son activité du fait de la construction du nouveau groupe scolaire. Étrangement, l'ancienne municipalité n'avait mené aucune réflexion sur le devenir de ces bâtiments, qui ne peuvent rester que des bâtiments publics. Ces études ont été confiées à différents architectes programmistes. Par exemple, l'ex-école Gérard (pour laquelle nous avons déjà reçu l'étude), peut parfaitement s'adapter, avec quelques extensions, pour accueillir la Maison des associations qu'attendent les Chavillois depuis longtemps et que nous nous étions engagés pendant la campagne à réaliser. Notre stratégie consiste, une fois que nous avons cerné les besoins, à les



hiérarchiser. Il est évident que nous ne pourrions pas tout réaliser en même temps. De ce point de vue, les États Généraux – qui entrent dans leur phase publique par l'envoi du questionnaire aux Chavillois – vont être pour nous un outil très important pour connaître les priorités, dans l'esprit des habitants.

"L'ex-école Gérard pourrait accueillir la Maison des associations"

En ce qui concerne le schéma général, un mandat a été confié à la SEM 92 pour une durée de six mois, afin de coordonner l'ensemble des études que je viens d'évoquer. Les équipes au travail sont donc la CCIP Hauts-de-Seine, Cushman & Wakfield en ce qui concerne le commerce, Faubourg 234 qui étudie l'ancien périmètre de la ZAC centre-ville (ces deux bureaux ont été recrutés dans le cadre de marchés publics). Quant aux bâtiments patrimoniaux, leur étude a été confiée à M^{me} Guibert pour l'ex-Académie des Beaux-Arts et l'ex-école Gérard – cette architecte programmiste connaît bien Chaville puisqu'elle avait travaillé sur l'ancien projet MJC-Pegase – et à M^{me} Gécèle-Pasquier, architecte spécialisée dans la conservation des

La Grande rue, future avenue Roger Salengro, au tout début du XX^e siècle.

monuments historiques, pour l'école Paul Bert.

Nous reviendrons bien sûr, dans les prochains numéros du *Chaville Magazine*, sur les résultats des études, au fur et à mesure de leur livraison.

Quelles vont être les prochaines étapes dans ce processus de travail ?

La phase de réflexion et d'études stratégiques s'achève et va nous permettre, à partir des mois de mai et juin, d'ouvrir le débat sur les premiers schémas d'intention d'aménagement pour le secteur de l'église mais également pour les micro-pôles évoqués précédemment. Ce travail s'effectuera en parallèle avec la révision du Plan d'occupation des sols (POS) et sa transformation en Plan local d'urbanisme (PLU). Le Conseil municipal qui s'est réuni le 27 mars dernier a approuvé la procédure de révision du POS et le lancement de l'appel d'offres pour désigner l'Assistance à maîtrise d'œuvre (AMO).

Pourquoi était-il nécessaire de réviser le POS et de le transformer en PLU ?

La révision du POS était nécessaire pour plusieurs raisons. Il datait de 1998 et



© ARCHIVES MUNICIPALES, 2 F11 T1-1-13

avait fait l'objet de trois modifications et de deux mises à jour. Or depuis, Chaville a beaucoup changé: la population s'est beaucoup renouvelée, avec notamment l'arrivée de jeunes familles dont les attentes sont différentes; les modes de vie ont changé, nous devons donc nous adapter avec de nouveaux types d'équipements, de nouvelles demandes en matière de transport, etc.

Le monde autour de Chaville a également changé avec la création de la Communauté d'agglomération Arc de Seine en 2003, le nouveau Schéma de cohérence territoriale (SCOT) du Syndicat mixte des Coteaux et Val de Seine auquel nous appartenons. Notre document d'urbanisme doit donc être

réadapté en fonction de tous ces éléments. D'autre part, la loi a transformé les POS en PLU, qui sont des documents beaucoup plus ambitieux que les POS. Les Plans d'occupation des sols étaient en réalité des règlements de prescription sur ce qu'il était autorisé ou non de faire en matière d'urbanisme. Le Plan local d'urbanisme est plus large: il s'agit d'abord d'une réflexion stratégique qui définit un projet de ville, puis débouche sur la mise au point d'un Projet d'aménagement et de Développement durable. Ce n'est que dans un troisième temps que le nouveau règlement d'urbanisme à proprement parler, avec notamment un réexamen du zonage et l'instauration de COS par secteur, sera élaboré.

Quel est le calendrier de mise en œuvre du PLU?

Dès l'ouverture de la procédure, un cahier ouvert au public doit être mis à disposition en mairie et des réunions publiques doivent être organisées à chaque stade important; les informations sur la procédure seront également relayées dans le *Chaville Magazine* et sur le site Internet de la Ville.

Le calendrier précis de phasage de ces réunions publiques sera le premier travail de l'Assistance à maîtrise d'œuvre

Au premier plan, les immeubles bordant la Grande rue; au second plan, le coteau Rive droite partiellement urbanisé (1900-1910).

(AMO) qui sera choisie. Nous avons d'ores et déjà identifié les principales étapes: l'état des lieux, une première réflexion d'ensemble sur les objectifs démographiques, l'identification des zones sur lesquelles il faut intervenir, la réflexion sur le Développement durable et enfin l'élaboration du règlement d'urbanisme. L'ensemble de ce processus durera entre 2 ans et 2 ans et demi et s'achèvera par une enquête publique. Nous rendrons public le calendrier d'élaboration du PLU à la rentrée de septembre.

Il est important de préciser que le PLU donne une vision de la Ville à 10-15 ans. Après une phase de réflexion d'environ 2 ans, le début de la phase opérationnelle, pour la partie située autour de la "place du village", commencera en 2011, une fois le nouveau groupe scolaire livré et Paul Bert libéré de son affectation actuelle. Dans ce secteur – allant du Monoprix au carrefour du Puits-sans-vin – s'intégreront la Maison des associations, la nouvelle MJC, des commerces et des logements. ■

“ Le Plan local d'urbanisme donne une vision de la Ville à 10-15 ans ”

LE PROGRAMME DE LA SEMAINE DU HANDICAP À CHAVILLE

Organisée par l'Association de parents et amis d'enfants inadaptés (APEI) et l'association De l'air pour tous, la Semaine du handicap aura lieu à Chaville du dimanche 5 au vendredi 10 avril.

Cette édition 2009 est une nouvelle fois placée sous le signe des rencontres et des échanges entre personnes handicapées et valides. Tous les Chavillois sont invités à participer aux nombreuses animations qui vont ponctuer ce rendez-vous annuel autour du handicap.

Dimanche 5 avril

> L'APEI participera à la brocante de Chaville, de 9 h à 18 h: retrouvez les stands de l'association avenue Roger Salengro, vers la Pointe de Chaville; des animations danse et percussions sont également au programme de 12 h à 14 h.
> De 11 h à 12 h, l'association Handichiens sera présente sur le marché pour une série de démonstrations, en présence, notamment, de Valérie Decondé, plusieurs fois médaillée aux Jeux Paralympiques de Séoul.

Lundi 6 avril

> Rendez-vous à l'Atrium, de 16 h à 19 h, pour le vernissage d'une exposition photo et modelage réalisée par les associations Accolade et De l'air pour tous. Cette exposition sera visible toute la semaine.
> Des animations seront organisées le même jour dans la cafétéria de l'Atrium (ateliers de modelage et de l'association Les alchimistes du goût).

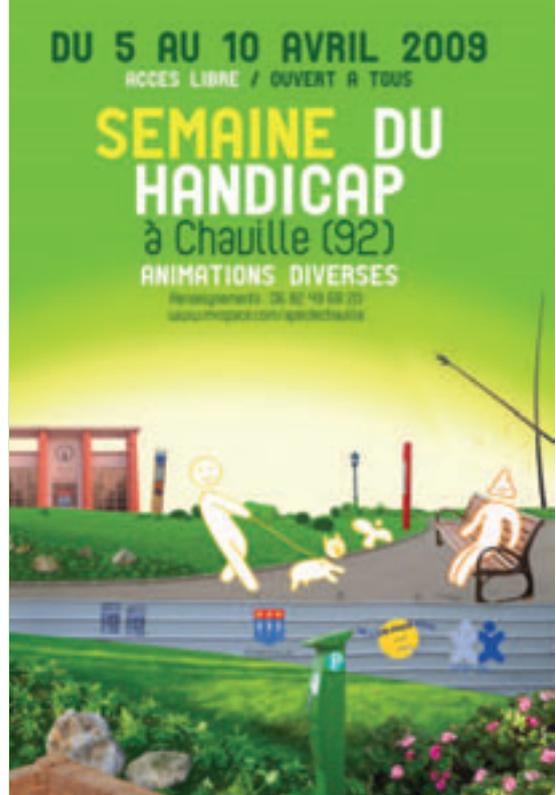
> De 19 h à 20 h, vous assisterez à la projection du court-métrage *Autrement dit*, produit et réalisé par l'association Accolade, avec les résidents du foyer du Cerisier de l'APEI; ceux-ci seront présents pour présenter leur travail d'acteur et répondre à vos questions.

Mardi 7 avril

> Le centre équestre de Chaville propose, de 14 h à 16 h, une initiation à l'équithérapie pour les autistes et les personnes handicapées mentales.
> Vous êtes conviés à participer à 20 h, en mairie, à un colloque sur le thème "Sport et handicap". Les questions de l'intégration des personnes handicapées mentales dans les associations sportives en milieu ordinaire et des pratiques régulières en milieu adapté seront abordées (exemples du judo et du volley notamment). Parmi les intervenants: Alban Roussel, président de l'association De l'air pour tous, Patrick Deveny, président de l'association D'un corps à l'autre, Yves Tannou, chef de projet à l'ADAPEI 92 pour la présentation du dispositif "Vie dans la Ville"...

Mercredi 8 avril

> Une rencontre inter École des sports (Chaville et sport adapté) est prévue



au stade Jean Jaurès, de 14 h à 16 h 45.
> Le soir, de 20 h à 22 h, la section de volley adaptée du club Chaville-Sèvres Volley-ball vous attend nombreux au gymnase Ladoumègue (32, avenue de la Résistance) pour observer ou pratiquer avec les personnes handicapées inscrites à cette section. Ambiance détendue et bonne humeur garanties!

Jeudi 9 avril

> Rendez-vous au dojo du stade Jean Jaurès pour une séance d'arts martiaux adaptés, de 18 h à 19 h 30.

Vendredi 10 avril

> La Semaine du handicap se terminera par une soirée à l'Atrium, à partir de 18 h 30. Vous danserez à l'occasion d'un bal folk, dont les mesures seront données par Marc Perrone et Marie-Odile Chantran. Les amoureux de l'accordéon diatonique, de la vielle à roue et des danses traditionnelles sont les bienvenus! ■

JEUNES CONDUCTEURS, FORMEZ-VOUS AUX GESTES QUI SAUVENT

Afin de sensibiliser les jeunes aux risques de la circulation routière - et prévenir ainsi des accidents mortels ou entraînant un handicap - le Centre communal d'action sociale de Chaville (CCAS) finance des formations de premiers secours, dispensées par la Croix-Rouge de Chaville, pour les jeunes Chavillois de 18 à 25 ans passant leur permis de conduire.

La formation Prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1) permet d'apporter les gestes de premiers secours aux adultes ou enfants, victimes d'accident ou de malaise. L'utilisation du défibrillateur automatique externe est également abordée lors de cette formation.

La 1^{ère} session de formation aura lieu les vendredi 24 et dimanche 26 avril prochains. Trois sessions - comprenant dix personnes - sont prévues au total. Renseignements et inscriptions auprès de Gwenaëlle Gohet au 01 41 15 82 04.

SERVICE MINIMUM D'ACCUEIL DANS LES ÉCOLES UNE ORGANISATION EN AMONT

TROIS QUESTIONS À...

GENEVIEVE DAËL,

MAIRE ADJOINT DÉLÉGUÉE AUX AFFAIRES
SCOLAIRES

La loi n° 2008-790 du 20 août 2008 a rendu obligatoire l'instauration d'un service minimum d'accueil des élèves dans le primaire en cas de grève. Comment ce dispositif est-il mis en place à Chaville ?

Dès le 8 janvier 2008, une circulaire a été éditée sur le sujet, puis une convention a été passée avec l'Éducation nationale en avril 2008. Le dispositif mis en place a permis d'accueillir jusqu'à présent, entre 200 et 300 enfants par jour de grève.

Concrètement, l'Inspection académique informe la commune, 48 heures au plus tard avant le début de la grève, du nombre d'enseignants grévistes. Si, pour une école donnée, ce taux est égal ou supérieur à 25 %, la Ville met alors en place un service minimum d'accueil dans cette école (maternelle ou élémentaire). Puis, une communication est faite à destination des parents par voie d'affichage à l'entrée des écoles et sur le site Internet de la Ville. Je diffuse également l'information aux associations de parents d'élèves. L'instauration du service minimum permet aux parents d'organiser au mieux la garde de leurs enfants en cas de grève.

Quels sont alors les personnels chargés d'encadrer les enfants ?

Afin d'organiser en amont l'accueil des enfants dans les écoles, la commune constitue une liste de personnels d'encadrement (animateurs et agents communaux), sur la base du volontariat. Il est important de préciser que ce personnel ne se substitue pas aux enseignants, mais organise la journée des enfants entre jeux, sports, bibliothèque, etc. Cette liste est transmise à l'Inspection académique, qui se charge de vérifier que les personnes concernées ne figurent pas dans le fichier judiciaire national automatisé des auteurs d'infractions sexuelles ou violentes.



Qu'en est-il du coût de ce dispositif, ainsi que de la responsabilité administrative de la commune ?

Une fois la grève terminée, la commune envoie la liste nominative des enfants accueillis dans chaque école. L'État verse alors à la Ville une compensation financière – dont le montant dépend du nombre d'enfants accueillis – au titre des dépenses avancées pour la rémunération des personnels d'encadrement. Pour les parents, le service minimum d'accueil est gratuit ; la restauration scolaire et l'accueil périscolaire (du matin et du soir) sont assurés et restent payants, comme les autres jours.

Enfin, lors des jours de grève, la responsabilité administrative de l'État se substitue à celle de la commune en cas de "fait dommageable commis ou subi par un élève du fait de l'organisation ou du fonctionnement du service d'accueil". ■

REPÈRES

La loi n° 2008-790 du 20 août 2008 institue un droit d'accueil pour les élèves des écoles maternelles et élémentaires pendant le temps scolaire. Elle est entrée en vigueur le 1^{er} septembre 2008. L'article 2 de cette loi stipule que "tout enfant scolarisé dans une école maternelle ou élémentaire publique ou privée sous contrat est accueilli pendant le temps scolaire pour y suivre les enseignements prévus par les programmes. Il bénéficie gratuitement d'un service d'accueil lorsque ces enseignements ne peuvent lui être délivrés en raison de l'absence imprévisible de son professeur et de l'impossibilité de le remplacer. Il en est de même en cas de grève [...]." Le Code de l'éducation prévoit dans le détail les dispositions de la loi relatives à l'accueil des élèves des écoles maternelles et élémentaires (articles L133-1 à L133-12).

Plus d'infos sur le site Internet www.legifrance.gouv.fr

En bref

> Élagages de printemps

Depuis fin mars, l'élagage des tilleuls plantés avenue Roger Salengro (de la limite de Sèvres jusqu'au n° 1446) a commencé. Les arbres seront taillés "en rideau". Quant à l'élagage des platanes situés entre le carrefour du Puits-sans-vin et la limite de Viroflay, il est programmé pour l'année 2010. Toutefois, la ville fera effectuer des élagages ponctuels en cours d'année en cas de danger particulier ou de nuisance vis-à-vis d'une façade d'immeuble par exemple. En ce qui concerne les rues du Pavé des Gardes et Anatole France, l'ensemble des tilleuls sera également élagué "en rideau". Ces tailles sont effectuées tous les deux ans, par une entreprise mandatée par la Ville de Chaville. Ces travaux sont entièrement subventionnés par le Conseil général sur les emprises appartenant au département.

> Puits-sans-vin : la démolition a commencé



Nous vous l'annoncions dans un précédent numéro du *Chaville Magazine* : la démolition des bâtiments du Puits-sans-vin a commencé depuis le courant du mois de mars. La destruction s'effectuera progressivement, selon la technique dite de la "petite cuillère", de manière à ne pas gêner la circulation des piétons et des voitures dans la rue Anatole France.

LE CARNAVAL DANS LES RUES DE CHAVILLE



Vous les avez vus et certainement entendus le 26 février dernier: les enfants des accueils de loisirs de Chaville ont défilé dans les rues de la ville à l'occasion du carnaval. De l'hôtel de ville à la rue de Stalingrad, en passant par le boulevard de la République

et la Villa Beausoleil, les enfants - petits et plus grands - ont animé le parcours. Décoration de chars, costumes, maquillages et bonbons, tous les ingrédients étaient réunis pour défilé dans une ambiance de fête. La preuve en images! ■

LES PASSEPORTS BIOMÉTRIQUES TRANSFÉRÉS À LA MAIRIE DE SÈVRES DÉBUT MAI

À partir de début mai, l'enregistrement des demandes de passeports biométriques s'effectuera à la mairie de Sèvres. Le retrait du formulaire à remplir se fera toujours à la mairie de Chaville, qui communiquera également la liste des pièces à fournir. Puis, le dépôt des formulaires et des pièces afférentes au dossier s'effectuera, avec ou sans rendez-vous, en fonction des horaires d'ouverture de la mairie de Sèvres. Nous vous communiquerons, dans le prochain numéro du *Chaville Magazine* (à paraître fin avril) et sur le site Internet www.ville-chaville.fr, l'ensemble des informations relatives à ce nouveau dispositif.

En bref

> Les expos de l'hôtel de ville

Jusqu'au mercredi 15 avril prochain, Eliane Pailhès-Iris, artiste chavilloise, expose ses peintures (acryliques, lavis et techniques mixtes) dans le hall de l'hôtel de ville. Elle se tient également à votre disposition pour vous montrer ses sculptures, sur rendez-vous.

Rens. : 06 88 48 25 57 ou par mail eliane.pailhes@laposte.net

Puis, Anne Bloch-Jambet exposera ses peintures figuratives et non figuratives, inspirées par ses nombreux voyages, du jeudi 16 avril au mardi 2 juin.

Si vous aussi, vous souhaitez exposer gratuitement vos œuvres - peintures, photos, etc. - dans le hall de la mairie (entre 15 et 20 pièces pour une durée d'un mois environ), contactez Anne-Laure Laheyne au 01 41 15 40 22 ou par mail al.laheyne@ville-chaville.fr

> Déjections canines: appel au civisme

Réagissant à la présence régulière de déjections canines sur les trottoirs de Chaville, la municipalité tient à rappeler la réglementation en vigueur sur le sujet. L'article 97 du Règlement sanitaire départemental stipule que "l'autorité municipale définit, par voie d'arrêté, les règles générales d'hygiène à observer dans les lieux publics [...] en vue de prévenir les risques imputables aux déjections de quelque nature qu'elles soient".

L'arrêté municipal du 5 janvier 1994 précise ainsi, dans son article 2, qu'il est "interdit de laisser un animal souiller les trottoirs par civisme, hygiène et responsabilité en cas de chutes de piétons provoqués par ces déjections ;



seul le caniveau est toléré en dehors des passages piétons et arrêts d'auto-bus". Tout manquement à cette règle est passible, d'après le Règlement sanitaire départemental, d'une contravention de 3^e classe, pouvant aller jusqu'à 450 € (article 131-13 du Code pénal). Pour le bien de la collectivité, faites preuve de civisme et utilisez les sani-chiens prévus à cet effet ou les kits de ramassage disponibles notamment à l'accueil de l'hôtel de ville.



SUCCÈS DE L'ÉCO-TRAIL DE PARIS ILE-DE-FRANCE DU 14 MARS!

Samedi 14 mars dernier, de nombreux coureurs s'étaient donné rendez-vous pour la 2^e édition de l'Eco-Trail Paris Ile-de-France. Le Trail de Paris, long de 80 km a emmené les participants de Saint Quentin-en-Yvelines au 1^{er} étage de la Tour Eiffel, avec, au 50^e km, un

point ravitaillement dans le parc de la Mare Adam à Chaville. Une pause bien méritée au cours de laquelle des animations, notamment des numéros de cirque de l'association Cirkalme-toi, étaient prévues pour encourager les coureurs. ■

VOLLEY-BALL : LES SENIORS FÉMININES BIEN PLACÉES POUR LA MONTÉE EN NATIONALE 3

Si l'équipe des Seniors Masculins 1 connaît quelques difficultés dans le championnat de Nationale 3 de volley – continuez plus que jamais à les encourager lors des matchs à domicile au complexe sportif Marcel Bec! – il n'en est pas de même pour les filles du Chaville-Sèvres Volley-Ball (SF1). Entraînée par la joueuse Pénélope Verneiges, l'équipe, actuellement en catégorie Régionale 1, est en bonne voie pour accéder au championnat de Nationale 3. Au coude à coude avec Fresnes, l'Isle-Adam Frépillon et Montigny, le CSVB n'a pas dit son dernier mot. À trois journées de la fin du championnat, tous les espoirs restent permis pour la montée. Allez les filles!

Le prochain match à domicile

Samedi 25 avril, à 19 h, Chaville-Sèvres Volley-Ball reçoit Montigny Volley 92 au gymnase Alphonse Halimi

En bref

> Volley-ball, championnat de Nationale 2 Le prochain match à domicile

DIMANCHE 19 AVRIL, À 16H.

Chaville-Sèvres Volley-Ball reçoit VC Bellaing Elite / Porte Hainau au complexe sportif Marcel Bec (salle Guimier).

> Handball, championnat de Nationale 3 Les prochains matchs à domicile

SAMEDI 4 AVRIL, À 19 H.

Chaville Handball reçoit Issy Handball Masculin au gymnase Léo Lagrange.

SAMEDI 2 MAI, À 19 H.

Chaville Handball reçoit Lille Métropole HBC Villeneuve d'Ascq au gymnase Léo Lagrange.

Retrouvez tous les résultats de la saison 2008-2009 de volley-ball et de handball sur le site Internet de la ville www.ville-chaville.fr, rubrique "Sports"

> Gymnastique rythmique: on ne change pas des équipes qui gagnent...

Après les excellents résultats obtenus lors des compétitions individuelles, le Chaville Gymnastique Rythmique Club (CGRC) poursuit sur sa lancée avec les Départementales par équipe qui se sont déroulées les 14 et 15 mars derniers au Plessis-Robinson. Les filles du CGRC se sont distinguées notamment en masse chorégraphiée, en pré-collectif et pré-excellence 1. Les compétitions régionales ont eu lieu les 28 et 29 mars. Patientez jusqu'au prochain numéro du *Chaville Magazine* pour connaître les performances des championnes chavilloises et leurs qualifications pour les Nationales ou rendez-vous sur le site Internet <http://cgrc.blogspot.com>



En bref

> Expositions

Didier Hirsch nous présente ses photos **JUSQU'AU DIMANCHE 12 AVRIL. DU MARDI AU DIMANCHE, DE 14H À 20H, À L'ATRIUM. Rens. : 01 47 09 70 70.**

M^{me} Allarty expose ses peintures **DU MERCREDI 29 AVRIL AU DIMANCHE 17 MAI, DANS LES COURSIVES DE L'ATRIUM, DU MARDI AU DIMANCHE, DE 14H À 20H. Rens. : 01 47 09 70 70.**

> Marché des arts

Prenez le temps de vous arrêter sur le marché des arts organisé par l'association Les Amis des Arts de Chaville. Des créations de qualité y sont proposées à des prix raisonnables. **DIMANCHE 5 AVRIL, DE 9H À 13H, SUR LE MARCHÉ, 1403, AVENUE ROGER SALENGRO.**

> Spectacle des aînés

Vous êtes âgé(e) de 65 ans et plus ? La Ville de Chaville vous invite, ainsi que votre conjoint, à l'opérette *Les brigands* d'Offenbach. **VENREDI 15 MAI, À 14H, À L'ATRIUM.** Vous pouvez vous inscrire à l'accueil de l'hôtel de ville à partir du mercredi 8 avril. Du lundi au vendredi (sauf le mardi), de 9h30 à 11h45. **Rens. : 01 41 15 40 00.**

> Rencontres

- Les plantations d'été

Dans le cadre de ses ateliers de jardinage, le club local des Jardiniers de France vous invite à une nouvelle rencontre sur les plantations d'été qui sera animée par Michel Billeres, jardinier professionnel. **SAMEDI 4 AVRIL, À 14H30, SALLE HUGUETTE FRADET, 50, RUE ALEXIS MANEYROL. ENTRÉE LIBRE. Rens. : 06 87 93 36 23.**

- 2009: année de l'astronomie

Pour marquer l'année de l'astronomie, le Club chavillois d'astronomie organise plusieurs actions sur Chaville en début de mois, aux environs du premier quartier de lune. Elles consistent à proposer, si le temps le permet, des observations de la lune au télescope en début de soirée et éventuellement des planètes selon leurs positions (actuellement, on peut apercevoir Vénus en début de soirée). **LES OBSERVATIONS SERONT EFFECTUÉES SUR LE PARKING DE LA MAIRIE: JEUDI 2 AVRIL, MARDIS 5 MAI ET 2 JUIN, DE 20H30 À 22H30. Rens. : <http://astronomie.chaville.free.fr>**

- Mon ado est-il sur la mauvaise pente ?

La compagnie Entrées de jeu conçoit, réalise et diffuse des interventions théâtrales. Ici elle abordera, de manière vivante et ludique, le thème de l'adolescence avec les rapports à l'argent, les fréquentations, l'alcool, la réussite... **MARDI 28 AVRIL, À 20H45, EN L'ÉGLISE NOTRE-DAME DE LOURDES. LIBRE PARTICIPATION.**

À L'ATRIUM CULTURES CARAÏBES

En hommage à Toussaint Louverture et Aimé Césaire. Journée parrainée par Harry Roselmack. Avec le soutien de Jacob Desvarieux du groupe Kassav.

La Ville de Chaville rend hommage à Toussaint Louverture, grand dirigeant de la révolution haïtienne et Aimé Césaire, homme politique et poète martiniquais (décédé le 17 avril 2008), à travers une journée Cultures Caraïbes qui se tiendra samedi 11 avril à l'Atrium de Chaville. Conférences, expositions et concerts enrichiront cette journée culturelle qui sera parrainée par Harry Roselmack, journaliste et présentateur du journal télévisé sur TF1.

Conférences

Entrée libre. Réservation obligatoire au 01 47 09 70 70.

15h: Toussaint Louverture / Napoléon Bonaparte. Animé par Marcel Dorigny, historien et maître de conférence à Paris VIII ;

16h30: hommage à l'Abbé Grégoire. Animé par Philippe Pichot, historien ;

17h30: le chevalier de Saint-George, avec Alain Guédé, journaliste ;

18h30: hommage à Aimé Césaire. Animé par Jean-Jacques Seymour, journaliste et auteur.

Samedi 11 avril, de 14h30 à 23h, à l'Atrium. Rens. : 01 47 09 70 70.

THÉÂTRE JEUNE PUBLIC

> Le diable Bekkanko (6 ans et plus)

Le drame du diable de Bekkanko est de n'effrayer personne. Sa figure est si drôle que tout le monde éclate de rire à sa vue. La première personne qui fait exception est Youki, une jeune fille aveugle. Malgré leurs différences, ces deux personnages vont apprendre à se connaître, à s'aimer... L'auteur se sert de ces deux anti-héros pour livrer sa critique de la société humaine: "des hommes aussi peuvent être des diables et des diables peuvent être des hommes". **DIMANCHE 5 AVRIL, À 15H.**

Renseignements et réservations pour ces spectacles: 01 47 09 70 70.

CULTURES CARAÏBES

EN HOMMAGE À TOUSSAINT LOUVERTURE ET AIMÉ CÉSAIRE



Des conférences
Des concerts
Des expositions
Des stands

JOURNÉE PARRAINÉE PAR HARRY ROSELMACK
Samedi 11 avril 2009
de 14h30 à 23h
à l'Atrium de Chaville

avec le soutien de la Ville de Chaville et du groupe Kassav
Mécènes: Toussaint Louverture, Aimé Césaire, Jacob Desvarieux, Harry Roselmack, Chaville
Renseignements: 01 47 09 70 70
3 parvis Robert Schuman



Concerts

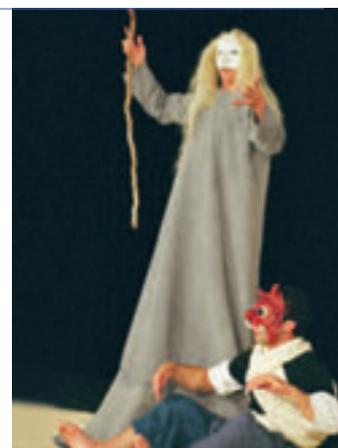
De 20h à 23h: concert de solidarité. Cahier crayon pour les enfants d'Haïti. Trois groupes: Beethova Obas, Georges Boukoff, Original H.

Expositions jusqu'au samedi 25 avril. Entrée libre.

Sur la route de l'abolition de l'esclavage (Toussaint Louverture, l'Abbé Grégoire); Aimé Césaire; Le chevalier de Saint-George;

Stands

Livres, artisanat, peinture naïves, CD... ■



RENDEZ-VOUS AUX "JARDINADES" DE CHAVILLE ET PARTICIPEZ À "LA GRANDE LESSIVE" LES 16 ET 17 MAI !

Les samedi 16 et dimanche 17 mai prochains, la ville de Chaville organise ses premières "Jardinades" dans le parc de l'hôtel de ville. Cette manifestation comportera cinq temps forts.

> **Samedi 16 mai**, les enfants des accueils de loisirs participeront à l'opération "**La Grande Lessive**". Idée issue d'une réflexion sur l'art menée par Joëlle Gonthier depuis plus de deux ans, "La Grande Lessive" consiste à rassembler sur un même site les créations artistiques d'un groupe d'individus et à les accrocher à une corde à linge.

À Chaville, cette corde sera tendue à travers le parc de l'hôtel de ville et les travaux des enfants des accueils de loisirs, mais aussi ceux des seniors et de tous les Chavillois qui le souhaitent, y seront accrochés, formant ainsi un lien symbo-



lique entre les générations.

Plus d'infos sur le site Internet www.lagrandelessive.net

> **L'association des Jardiniers de France de Chaville** présentera ses activités et donnera deux conférences, l'une sur les pesticides le samedi 16 mai à 15h et l'autre sur le bouturage le dimanche 17 mai à 15h dans les salons de l'hôtel de ville.

> **Le service des espaces verts** de la ville présentera les massifs fleuris de Chaville et donnera des astuces et conseils pour entretenir jardins et plantes.

> **La bibliothèque** de la ville mettra à la disposition du public de nombreux ouvrages autour du jardinage.

> **Dimanche 17 mai**, dans l'après-midi, le parc de l'hôtel de ville sera ouvert à tous pour un **troc géant de plantes et de bulbes**. ■

LES CONFÉRENCES DU FORUM DES SAVOIRS

En avril, le Forum des savoirs propose cinq cycles de conférences sur les thèmes suivants :

> **La longue épopée de l'innovation des origines à l'an mil**

JEUDI 9 AVRIL, À 15H.

> **Les écrivains voyageurs**

MARDIS 7 ET 28 AVRIL, À 15H.

> **La peinture symboliste en Europe (1870-1914) la quête de l'idéal**

MARDIS 7 ET 28 AVRIL, À 20H30.

> **Montaigne**

JEUDI 9 AVRIL, À 18H30.

> **Questions d'histoire**

JEUDI 30 AVRIL, À 18H30.

Renseignements et inscriptions au 01 41 15 99 11.

Programme complet sur le site Internet

www.ville-chaville.fr, rubrique Atrium.

LES RENDEZ-VOUS DE LA BIBLIOTHÈQUE

> Lectures en anglais

Venez vous exprimer en anglais, quel que soit votre niveau, lors de cette rencontre proposée par l'association Amitiés internationales et jumelages de Chaville.

SAMEDI 4 AVRIL, À 10H.

> Veillée contes: l'invasion des dragons

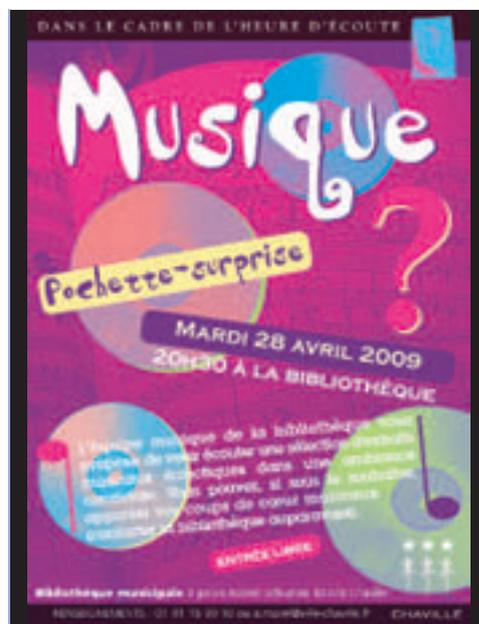
Les dragons des eaux et du feu, du conteur Raphaël Rémiatte, s'invitent à l'Atrium pour animer cette soirée contes, ouverte à tous à partir de 6 ans.

VENDREDI 10 AVRIL, À 20H, À L'ATRIUM. ENTRÉE LIBRE.

Réservation obligatoire au 01 41 15 99 10 ou par mail bibliotheque@ville-chaville.fr

> L'heure d'écoute: soirée musique, pochette-surprise !

L'équipe musique de la bibliothèque vous propose de venir écouter une sélection d'extraits musicaux éclectiques dans une ambiance conviviale. Vous pouvez, si sous le souhaitez, apporter vos coups de



cœur musicaux (contacter la bibliothèque auparavant).

MARDI 28 AVRIL, À 20H30. ENTRÉE LIBRE.

Pour tous renseignements sur ces événements, contactez la bibliothèque au 01 41 15 99 10, par mail a.morel@ville-chaville.fr ou consultez le site Internet www.bm-chaville.fr



LA BROCANTE DE CHAVILLE FÊTE SA 25^E ÉDITION !



© ARCHIVES MUNICIPALES, BR 110

En 1985, le maire de l'époque, Marcel Houlier inaugure la brocante de Chaville.

1985-2009 : la brocante de Chaville, événement annuel attendu des Chavillois, fête déjà sa 25^e édition. *Chaville Magazine* et le service Archives-Documentation de la mairie ont mené l'enquête et ont retrouvé quelques clichés de l'époque. Pour celles et ceux qui n'étaient pas nés ou pas

encore arrivés à Chaville, sachez que la 1^{ère} brocante avait été organisée au mois d'octobre, rue de Stalingrad, par M^{me} Rebelle (antiquaire installée à Chaville depuis 30 ans) et son mari. Accueil des exposants, vérification des places, marquage au sol... c'est même

l'ensemble de la famille Rebelle qui avait participé à l'organisation de l'événement. "C'était vraiment la fête", se souvient Claire Deniel, la fille de M^{me} Rebelle. Et 24 ans plus tard, la fête est toujours au rendez-vous. Venez nombreux y participer dimanche 5 avril ! ■

BROCANTE DU 5 AVRIL AUTOMOBILISTES, SUIVEZ LES FLÈCHES...



Emprise de la brocante : fermeture exceptionnelle à la circulation le dimanche 5 avril, de 5h à 22h (à partir de 3h pour la rue de Stalingrad) et stationnement déclaré gênant et interdit le dimanche, de 3h à 22h.

LES RENDEZ-VOUS DE LA MJC

LES SOIRÉES THÉÂTRE

> La compagnie L'air de rien vous convie à une soirée cabaret le vendredi 3 avril, à 20h30

- Présentés par TruKaTrois Théâtre, deux sketches de Fleur de Cent-Lys : *Pathétiques pensées d'une célibataire désespérée*, avec Fabienne Schulze, mise en scène de Virginie Sarrazin. Suivez Nathalie dans une réunion des Célibataires Anonymes. Attention, les plus désespérés ne sont pas toujours ceux qu'on croit... *L'audition des princesses*, avec Fleur de Cent-Lys, Fabienne Schulze, Virginie Sarrazin, mise en scène de Clarisse Maillot. Elles sont chanteuses et comédiennes. Elles rêvent de décrocher des rôles de princesse dans l'univers de Disney. Lors de cette audition, elles vont tout donner !

- Présenté par Virginie Sarrazin : *Speed Dating*, avec Virginie Sarrazin et Damien Féry, mise en scène Fabienne Schulze. Sept minutes pour faire connaissance... à moins de s'être déjà rencontrés ?

- Présenté par La boîte du souffleur : *Le style enfantin*, de Jean Tardieu, avec Astrid Ortmans, Camille de la Guillonnière, Damien Vigouroux, Julie Badoc et Amandine Calsat. "L'auteur de la petite comédie que voici est supposé être un

enfant, un petit garçon de 8 ou 9 ans futé et inventif... Mais que vaut-il mieux ? Jouer de façon enfantine un texte sérieux ou l'inverse ?"

Et aussi... *Téléenquête*, de et avec Olivier Segura ; les nouvelles compositions et quelques reprises d'Emilie Houillon ; Léo en concert ; Balthazar ; Jagas ; Fanny & Friends.

> Spectacle d'improvisation avec le Be'Ding Bedingue Théâtre le vendredi 10 avril, à 20h30

L'entrée de ces spectacles est libre,

mais on passe le chapeau !

Rens. : 01 47 50 23 93 ou sur le site Internet

www.myspace.com/lasalamandre

LES VACANCES DE LA LUDOTHÈQUE

Pendant les vacances de Pâques, la ludothèque de la MJC propose aux enfants de 3 à 10 ans des activités sur le thème des quatre saisons. Au programme : fabrication de pochoirs en feuille de chêne, sortie en forêt, jeux collectifs...

Du mardi 14 au vendredi 17 avril et du lundi 20 au vendredi 24 avril, de 9h à 12h. Inscriptions à partir du mercredi 1^{er} avril à la MJC. ■

MJC de la Vallée

47, rue de Stalingrad

Rens. : 01 47 50 23 93.

ÉTATS GÉNÉRAUX DE CHAVILLE "IMAGINONS NOTRE VILLE DE DEMAIN"

Vous avez reçu - ou allez recevoir très prochainement - par courrier un questionnaire, qui constitue la première étape dans le déroulement des États Généraux. Véritable base de travail pour la suite du processus, ce document comporte une trentaine de questions.

Il est essentiel que chacun prenne le temps d'y répondre.

Vous pouvez envoyer votre questionnaire rempli, via l'enveloppe T fournie, ou télécharger le document sur le site Internet www.ville-chaville.fr et ce, jusqu'au lundi 27 avril.



LES ÉTATS
GÉNÉRAUX
2009

En bref

> Le théâtre chez vous grâce au Reptile cambrioleur

Comme chaque année, la troupe des comédiens amateurs du Reptile cambrioleur vous propose des représentations de théâtre à votre domicile les week-ends, à partir du vendredi 15 mai et jusqu'au dimanche 28 juin. Au programme cette année : *le Théâtre ambulante Chopalovitch*, comédie dramatique haute en couleurs du grand auteur serbe Lioubomir Simovitch. L'histoire : une troupe théâtrale débarque dans un petit village et crée l'émoi, en pleine occupation allemande pendant la Seconde guerre mondiale. Pour réserver une représentation de la troupe à votre domicile (appartement ou maison), contactez dès à présent François Pick, metteur en scène du Reptile cambrioleur au 01 42 49 04 73 ou par mail franpick2@free.fr

> Les Vahinés s'invitent au thé dansant



Dimanche 22 mars dernier, l'ambiance était à la fête dans les salons de l'hôtel de ville, à l'occasion du thé dansant ouvert à tous. Les Vahinés du Show Tahiti Nui vous ont divertis au cours de leur spectacle, suivi par les airs de l'accordéoniste Gabriel Chantrieux.

En bref

> Amnesty International à la brocante de Chaville

Le groupe de Chaville-Vélizy-Viroflay d'Amnesty International participera à la brocante de Chaville organisée dimanche 5 avril. Amnesty International vous remercie des dons d'objets que vous avez eu la gentillesse de lui faire. Ils seront vendus au profit des actions du groupe local.
Rens. : Pierre Girault au 01 47 50 80 80 ou J-P. Bécue au 01 30 24 03 28.
 Sur le web www.amnesty121.fr

> Aide aux devoirs: appel à bénévoles

"Coup de Pouce" recherche des bénévoles pour l'aide aux devoirs des élèves du collège Jean Moulin. Si vous avez un peu de temps et des compétences à partager avec des jeunes chavillois, **contactez le groupe de bénévoles au 01 47 50 40 13.**

> Tournois de bridge de l'AJEC

L'Association pour les jeux d'esprit chavillois (AJEC-Bridge) organise un tournoi au profit de la lutte contre le cancer, **LE DIMANCHE 19 AVRIL, À 14H, DANS LES SALONS DE L'HÔTEL DE VILLE.** Des lots sont à gagner pour tous les participants. Le grand tournoi du Muguet aura lieu **LE VENDREDI 1^{ER} MAI, VENDREDI 1^{ER} MAI, À 14H, AU GYMNASE COLETTE BESSON.** Le tournoi est ouvert à tous. De nombreux lots sont à gagner.
Rens. : 06 63 26 60 46.

> Commémoration de la Déclaration Universelle des Droits Humains

Depuis dix ans, le groupe Chaville-Vélizy-Viroflay d'Amnesty International commémore la Déclaration Universelle des Droits Humains autour de l'arbre des Droits de l'Homme et à chaque fois, les enfants redoublent d'imagination et de ferveur pour cette manifestation.

CETTE ANNÉE, LA CÉRÉMONIE SE TIENDRA VENDREDI 15 MAI, À 15H15, À L'ATRIUM.

Rens. : Pierre Girault au 01 47 50 80 80 ou J-P. Bécue au 01 30 24 03 28.
 Sur le web www.amnesty121.fr

> Voyage découverte au Mali durant la période estivale

Vous cherchez où partir cet été ? L'Association internationale d'aide aux villageois africains (AIAVA) organise durant les mois de juillet et août des voyages pour découvrir des villages peuls dans la région de Mopti. Le but de ces voyages est de vous faire découvrir le pays en partageant le quotidien des villageois (travail aux champs, traversée du fleuve de Déboï, plantation d'arbres, activités de jardinage avec les collégiens...). Vous visiterez aussi la ville de Djenne et le pays Dogon.

Si ce voyage vous intéresse, contactez M^{me} Bah au 06 09 97 54 96.

**JEUNES CHAVILLOIS : PRÉPAREZ VOS VACANCES D'ÉTÉ**

Envie de vacances ? Le service Jeunesse de la mairie a préparé pour les jeunes Chavillois deux séjours pour passer un été à la fois ludique et enrichissant.

Un séjour handi-cap plongée à Hyères (Var), pour les jeunes de 15 à 17 ans, du 1^{er} au 11 juillet. Découvrez les joies de

la plongée aux côtés de jeunes handicapés. Un séjour nature à Sillé-le-Guillaume (Sarthe), pour les 11-15 ans, du 13 au 19 juillet. ■

Préinscriptions pour ces deux séjours jusqu'au 30 avril.

Renseignements auprès de Virginie Célot ou Djamel Rafik au 01 41 15 99 53.

SUCCÈS POUR LE FORUM VACANCES À L'ATRIUM

Samedi 14 mars dernier avait lieu le Forum Vacances, organisé à l'Atrium par le Conseil général des Hauts-de-Seine, en partenariat avec la CAF 92 et les CCAS de Chaville et Sèvres. Tout au long de cette journée, vous avez pu vous renseigner sur l'organisation de vos vacances et loisirs. Différents organismes et associations étaient présents pour vous proposer des formules pour les enfants, les ados et toute la famille. Un espace d'animation avait même été prévu pour les plus jeunes.

**UNE APRÈS-MIDI DE JEUX AU QUARTIER DU MUGUET**

Une trentaine d'habitants - petits et grands - du quartier du Muguet se sont réunis le 8 février dernier pour une après-midi en



famille et entre voisins, autour de jeux de société. Une salle de l'école du Muguet avait été mise à disposition par la mairie. Ce moment très convivial a été l'occasion de découvrir de nouveaux jeux et surtout de faire de nouvelles connaissances en s'amusant. Notez d'ores et déjà les prochains événements organisés dans le quartier: une visite guidée autour des étangs de Ville-d'Avray en avril et un apéritif "animé" en mai.

ARTS, SPORTS ET LOISIRS: INSCRIVEZ-VOUS AUX STAGES DES ASSOCIATIONS CHAVILLOISES

Les associations sportives vous proposent des stages pendant les vacances scolaires d'avril

- > **Les volants de Chaville (badminton) :**
du lundi 20 au vendredi 24 avril.
Rens. : M^{me} Boulanger au 06 76 91 31 79.
- > **Football Club de Chaville :**
du mardi 14 au vendredi 17 avril pour les débutants et bébés foot ; du lundi 20 au vendredi 24 avril pour les 13-15 ans, les poussins et les benjamins.
Rens. : M. Manoukian au 06 19 22 91 22.
- > **Futsal CT :** du mardi 14 au vendredi 17 avril et du lundi 20 au vendredi 24 avril.
Rens. : M. Lebdiri au 01 41 15 97 10.
- > **Chaville Handball**
Rens. : M. Perrin au 01 47 50 81 18.
- > **Chaville-Sèvres Volley-Ball :**
du lundi 20 au vendredi 24 avril pour les 10-18 ans.
Rens. : M. Idoine au 06 61 98 98 01.
- > **Jaguar Boxe 92 :**
du mardi 14 au vendredi 17 avril.
Rens. : M. Alvarez au 01 41 15 97 10.

Initiez-vous aux arts du cirque avec la Compagnie Cirkalme-toi

La Compagnie Cirkalme-toi vous propose des ateliers de découverte et d'initiation aux arts du cirque. Venez en famille – parents et enfants à partir de 6 ans – découvrir les joies du jonglage, du trapèze, de l'équilibre... Vous pourrez visionner des spectacles de cirque et vous commencerez l'atelier par un petit en-cas. Le tout pour la modique somme de... 1 € ! Inscrivez-vous dès maintenant : les places sont limitées !
SAMEDIS 30 MAI ET 27 JUIN, DE 9H30 À 12H, AU GYMNASE ANATOLE FRANCE.
Renseignements et inscriptions au 06 62 71 41 87 ou 06 80 25 74 61.

Stages de pastel à la Passerelle des Arts

L'association poursuit son partenariat avec la société des Pastellistes de France en ouvrant ses portes aux professeurs pastellistes pour effectuer des stages de pastel, un dimanche par mois (pour tous niveaux).
DIMANCHES 26 AVRIL ET 17 MAI, DE 9H30 À 17H30, À LA PASSERELLE DES ARTS, 40-42, RUE DE LA PASSERELLE
Rens. : 01 47 50 40 01.

TOUR 2009 DE L'ASSOCIATION AMITIÉS INTERNATIONALES ET JUMELAGES DE CHAVILLE

L'association Amitiés internationales et jumelages de Chaville (AJIC) organise du dimanche 28 juin au samedi 4 juillet prochains son Tour 2009 à vélo sur le thème des châteaux de la Loire.

Les villes jumelles de Chaville - Barnett, Settimo-Torinese et Alsfeld - ainsi que

Nakskov, ville danoise jumelée à Alsfeld sont invitées à participer à cet événement. Les cyclistes chavillois, de 18 à 70 ans, sont également les bienvenus.

Pour plus d'informations, contactez Ulrike au 01 47 50 84 73 ou Luciano au 01 47 50 64 27 avant le 30 avril prochain.



En bref

> Le défi des vacances du Secours Populaire Français

L'année 2009 est placée sous le signe des droits de l'enfant. Le comité de Chaville s'appliquera à financer cet été le départ de jeunes Chavillois vers la mer, la montagne ou la campagne. Ce financement sera partiellement assuré par la recette récoltée lors de la brocante de Chaville qui se tiendra le dimanche 5 avril.
Rens. : 28, rue de Stalingrad.
Permanence mercredi, de 14h30 à 17h30.
Tél./Fax : 01 47 50 43 42.

> Exposition des Amis des arts de Chaville

L'association Les Amis des arts de Chaville organise le souvenir Josette Bossez du 25 novembre au 6 décembre 2009 à l'Atrium. Un salon des amateurs se tiendra du 4 au 6 décembre dans les coursives de l'Atrium. Si vous êtes intéressés contactez Nicole Pailler au 06 87 72 04 85.

> L'équipe Rêve de l'association Petits Princes recherche 20 bénévoles



Créée en 1987, l'association Petits Princes réalise les rêves des enfants gravement malades. Parce qu'il y a toujours plus de rêves à réaliser (1 tous les 2 jours) et d'enfants à soutenir, l'engagement des bénévoles à nos côtés est vital. Vous avez de réelles capacités d'écoute et d'organisation, vous souhaitez vous investir auprès des enfants malades, vous êtes disponible deux jours par semaine (dont le mardi), vous habitez Paris ou la région parisienne, rejoignez-nous. Envoyer un CV et une lettre de motivation par courrier ou par mail à :
Association Petits Princes
15, rue Sarrette, Paris 14^e
Rens. : 01 43 35 49 00 ou mail@petitsprinces.com

> Rejoignez France Bénévolat

Les associations locales ont toujours besoin de vous, dans des domaines très variés tels que l'accompagnement des jeunes handicapés, les visites aux malades ou aux personnes âgées, l'aide aux personnes sans ressources, mal logées ou à la recherche d'un emploi, le soutien scolaire pour les jeunes enfants, l'accueil ou les tâches administratives... France Bénévolat Sèvres et son antenne de Chaville vous informent et vous orientent vers les associations qui correspondent le mieux à vos disponibilités et à vos centres d'intérêt.

PERMANENCE À CHAVILLE TOUTS LES LUNDIS, HORS VACANCES SCOLAIRES, DE 17H30 À 19H, À LA SALLE DU DOISU,

AU 1, RUE DU GROS CHÊNE.

Rens. : 06 86 26 53 41.

PERMANENCE À SÈVRES TOUTS LES MARDIS, HORS VACANCES SCOLAIRES, DE 14H À 16H, À LA MAISON DES ASSOCIATIONS, SALLE MERCURE, AU 64 B, RUE DES BINELLES.

Rens. : 06 25 48 76 00 ou par mail

fbsevres@hotmail.fr

Plus d'infos sur le site Internet

www.francebenevolat.org

> L'ONAC 92 vous informe

L'Office national des anciens combattants (ONAC 92) rappelle que les anciens combattants, les veuves et orphelins, ressortissants de l'ONAC, de tous les conflits, qui se trouvent en maison de retraite ou de long séjour, doivent se faire connaître auprès des services sociaux de la mairie. Ils seront inscrits sur la liste des attributaires des colis douceurs distribués en fin d'année par le représentant local d'une association d'anciens combattants, membre du conseil départemental de l'ONAC 92. D'autre part, toute veuve d'ancien combattant peut obtenir, dès l'âge de 65 ans, la carte Améthyste, permettant d'accéder gratuitement aux transports en Ile-de-France.

> Le Centre d'échanges internationaux recherche des familles d'accueil bénévoles

Association de loi 1901, le Centre d'échanges internationaux (CEI) – Club des 4 Vents permet à de jeunes étrangers (d'Amérique du Sud, d'Europe, d'Océanie ou d'ailleurs) de passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Pour compléter cette expérience, l'idéal pour ces jeunes est de vivre en immersion dans une famille française pendant toute la durée de leur séjour.

Le CEI-Club des 4 Vents recherche actuellement des familles bénévoles résidant en région parisienne pour accueillir des jeunes à la rentrée scolaire de septembre 2009.

Pour plus de renseignements, contactez Sylvia Garcia Renard au 01 39 71 79 68 ou 06 14 09 70 51, par mail sylviaarenard@hotmail.com

CA BOUGE DANS VOS QUARTIERS !

Les assemblées de quartier qui se sont déroulées au mois de février ont porté leurs fruits : de nombreux événements sont programmés dans les mois à venir, grâce à l'implication et aux initiatives des habitants, avec l'aide logistique de la mairie. Pour participer à ces différentes actions de convivialité, n'hésitez pas à contacter les référents de chaque quartier par mail aux adresses qui figurent ci-dessous.

Ursine

> Le 3^e vide-grenier de la rue Jean Jaurès est prévu pour le dimanche 28 juin, inscrivez-vous pour y participer ;

> Les "promenades pédestres-rencontres" ont d'ores et déjà commencé, rejoignez-les ;

> Une offre de baby-sitting du quartier est à l'étude.

Rens. : quartierursine@club-internet.fr

Marivel

> La préparation du 2^e vide-grenier de la rue du Château, prévu le 4 octobre, est en cours ;

> Les habitants du quartier réfléchissent à l'organisation de "promenades pédestres-rencontres".

Rens. : quartiermarivel@yahoo.fr

Doisu

> À noter que le groupe "Rencontre de femmes du Doisu" s'est réuni une

nouvelle fois à l'occasion de la Journée mondiale de la femme pour une après-midi festive et conviviale, le samedi 7 mars dernier.

> La 6^e édition de la Fête du quartier est programmée le 11 octobre prochain ;

> Le lancement d'un arbre à messages est à l'étude ; pour plus d'informations, contactez directement les référents du quartier.

Rens. : g.berthelot@ville-chaville.fr

ou al.laheyne@ville-chaville.fr

Rive droite / Les vignes

> Le jeudi 26 mars dernier, les habitants du quartier se sont retrouvés lors d'un 1^{er} dîner-contact organisé au restaurant La ronde des petits plats ;

> Des sessions d'observation astronomique sont envisagées, en lien avec le Club chavillois d'astronomie ;

> Les habitants souhaitent par ailleurs réaliser une présentation de l'histoire des rues du quartier, en lien avec l'Association pour la recherche sur Chaville, son histoire et ses environs (Arche).

Rens. : charlesdemarin@aol.com

ou marceldumas@free.fr

Petits Bois et Muguet

Renseignements sur les sites Internet

www.villagesenville.org/petitsbois

et www.villagesenville.org/muguet

PARTICIPEZ AU TROC DE PLANTES ET BULBES LORS DES JARDINADES DE CHAVILLE

L'idée avait "germé" lors des assemblées de quartier. C'est désormais chose faite : un troc de plantes et bulbes sera organisé le dimanche 17 mai prochain, dans l'après-midi, dans les jardins de l'hôtel de ville. Tous les Chavillois sont invités à y participer. L'inscription (gratuite) s'effectuera directement sur place.



Pour tous renseignements sur la 1^{ère} édition des "Jardinades" de Chaville et sur l'actualité de votre quartier, contactez Guy Berthelot ou Anne-Laure Laheyne au 01 41 15 40 00, par mail g.berthelot@ville-chaville.fr ou al.laheyne@ville-chaville.fr

Pharmacie de garde

En avril

Dimanche 5

Pharmacie Fontaine-Kiene
1284, av. Roger Salengro à Chaville

Dimanche 12

Pharmacie Auger
91, Grande Rue à Sèvres

Lundi 13

Pharmacie Barazi
1059, av. Roger Salengro à Chaville

Dimanche 19

Pharmacie Baum
95, rue des Bruyères à Sèvres

Dimanche 26

Pharmacie Beraud-Lanoé
16, rue de Marnes à Ville-d'Avray

En mai

Vendredi 1^{er}

Pharmacie Brazeau-D'Alexis
29, rue de Jouy à Chaville

Dimanche 3

Pharmacie Dalifard
48, rue de Sèvres à Ville-d'Avray

Dimanche 8

Pharmacie Diaz & Gouhier
2025, av. Roger Salengro

Urgences

Pompiers :

18 ou 01 45 34 08 71.

Police secours : 17.

Commissariat de police (toute heure) :

4, av. de l'Europe à Sèvres.
Tél. : 01 41 14 09 00.

SAMU :

15 ou 01 47 10 70 10.

SAMU social : 115.

Service de garde kinésithérapie respiratoire :

0 820 820 603.

Ce numéro fonctionne les samedis, dimanches et jours fériés de 9 h à 18 h et les vendredis et veilles de jours fériés de 12 h à 20 h (jusqu'au 15 mars).

Médecins disponibles 7 jours/7 de 9 h à 23 h au 0 820 800 880.

Centre hospitalier des 4 Villes :

■ site de Sèvres : 141, Grande Rue à Sèvres. Tél. : 01 41 14 75 15.

Urgences : 01 41 14 75 11 (24 h/24).

■ site de Saint-Cloud : 3, place Silly.

Tél. : 01 49 11 60 60.

Urgences : 01 49 11 60 42 (24 h/24).

Site Internet : www.ch-4villes.fr

Centre anti-poison :

01 40 05 48 48.

SOS dentaire :

01 47 78 78 34.

SOS Médecin :

01 47 07 77 77.

SOS Amitié :

01 46 21 31 31.

Urgences vétérinaires 24 h/24 :

08 36 68 99 33.

Taxis chavillois :

01 49 07 07 07.

Ramassage des encombrants

4^e vendredi du mois : quartier Rive Droite, avenue Roger Salengro, rue de la Fontaine Henri IV, rue de Stalingrad, Villa Henri IV et Villa Médicis + rue Albert 1^{er}, cours du Général de Gaulle, rue des Blanchisseurs.

3^e vendredi du mois : Bas Chaville, rue de la Passerelle, rue du Gros Chêne, quartier Rive Gauche, parc Fourchon, rue de Jouy (jusqu'à la voie de chemin de fer), pavé de Meudon, rue Pasteur, rue Léon Gambetta

1^{er} lundi du mois : secteur de l'Ursine (sauf 1^{re} partie de la rue de Jouy, pavé de Meudon, rues Pasteur, Léon Gambetta, ruelle de l'Étang, impasse de la Prairie). Le ramassage des encombrants (et branchages en fagots) a lieu entre 6 h et 18 h. Les objets (vieux meubles, appareils ménagers...) doivent être déposés sur le trottoir, la veille au soir.

Déchets toxiques

Tous les déchets toxiques (radio, batterie, engrais, peintures, insecticides, tubes néons...) peuvent être déposés au camion devant le marché, le 1^{er} dimanche du mois.

Pour en savoir plus :

Service Déchets/Propreté Arc de Seine (Chaville/Ville-d'Avray).

Tél. : 0 800 10 10 21 (appel gratuit).

Ma déchèterie mobile

Arc de seine a lancé depuis le mois de septembre un service de déchèterie mobile avec le Syelom (Syndicat mixte des Hauts-de-Seine pour l'élimination des ordures ménagères).

Voir page 27, rubrique "Arc de Seine".

Pont de l'Ascension

Attention ! En raison du Pont de l'Ascension, l'emploi du temps de vos enfants va subir quelques changements. En effet, les enfants des écoles maternelles et élémentaires n'auront pas classe le vendredi 22 mai prochain. Cette journée libérée sera récupérée le mercredi 20 mai.

Quant aux accueils de loisirs de Chaville, ils seront fermés ce mercredi 20 mai. Un accueil sera assuré le vendredi 22 mai pour les enfants dont les parents travaillent. Pour plus de renseignements, contactez le 01 41 15 99 57.

Fermeture des accueils de loisirs pendant l'été

Parents, organisez dès maintenant la garde de vos enfants pendant l'été. En effet, l'ensemble des accueils de loisirs de Chaville sera fermé du lundi 3 au vendredi 14 août.

Vos questions sur le handicap

Pour tous renseignements sur les dispositifs destinés aux personnes porteuses d'un handicap, contactez le CCAS au 01 41 15 96 20 (les lundis, mercredis, jeudis et vendredis, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 et les mardis, de 13h30 à 19h30 - jusqu'à 17h30 pendant les vacances scolaires).

"NOS AMIES LES BÊTES"



Nous les soignons, les nourrissons, les éduquons : nos animaux domestiques sont au cœur de toutes nos attentions. Ce mois-ci, *Chaville Magazine* vous propose un petit tour d'horizon des professionnels chavillois qui prennent soin de "nos amies les bêtes".

LES NOURRIR ANIMALIS

Installé depuis décembre 2006 à Chaville, Animalis (la chaîne compte 30 magasins en France au total) propose principalement des produits d'alimentation pour chiens et chats, des produits de soins et des accessoires. Les rongeurs et les poissons ne sont pas oubliés et sont même en vente directement dans le magasin. Vous pourrez également trouver de l'alimentation pour les oiseaux (notamment des graines pour l'extérieur). Et à l'approche des beaux jours, pensez à vous équiper d'un sac de transport en tissu pour votre animal (le modèle existe aussi sous la forme d'un sac à dos) ou d'un distributeur automatique de nourriture si vous partez en vacances sans votre chien ou votre chat. Dans le magasin de 400 m² environ, Nathalie Palin et Frédéric Stroobants vous accueillent du lundi au samedi, de 10h à 12h30 et de 14h à 19h.

403, avenue Roger Salengro
Tél. : 01 47 50 72 94.
Sur le web : www.animalis.fr



CANIMAL

Le paradis du chien et du chat. Depuis son ouverture en mars 2008, CAnimal propose un large choix de coussins, croquettes 100% naturelles, laisse, manteaux, shampoings, dentifrices et même parfums. Louis Truchard, ancien assistant vétérinaire et désormais vendeur et Oléma Vaz, la gérante, font le lien avec des éleveurs pour permettre aux clients qui le souhaitent de s'offrir un chien. A moins qu'ils ne préfèrent opter pour un chat siamois ou angora.

2080, avenue Roger Salengro
Tél. : 01 47 09 18 78.

Ouvert du mardi au samedi, de 10h à 12h30 et de 14h30 à 19h.



LES "BICHONNER" CHIENVILLE

Toiletteur pour chiens et chats installé sur Chaville depuis avril 2000, Vasco Sousa s'y connaît pour "bichonner" vos animaux et les rendre beaux. Mais attention, "je ne prépare pas les animaux pour des concours de beauté", tient à préciser M. Sousa. "Je m'occupe avant tout du bien-être du chien et du chat." Nettoyage, coupes, soins d'hygiène (des griffes notamment), comptez environ 1h30 à 2h de rendez-vous. Et si vous emmenez régulièrement votre chien se promener et s'ébrouer dans les bois et forêts de Chaville, pensez à lui faire couper les poils courts : c'est à la fois plus hygiénique et plus agréable – pour le maître et son chien !

332, avenue Roger Salengro
Tél. : 01 47 50 36 62.

Sur rendez-vous, du lundi au samedi, de 8h à 18h30.

LES ÉDUQUER LE CHIEN CITOYEN

S'occuper au quotidien de votre chien, cela implique également de l'éduquer. À Chaville, les éducateurs canins du Chien citoyen – mandatés par la Ville et

la Communauté d'agglomération Arc de Seine, vont trois fois par semaine à la rencontre des propriétaires et de leur animal. Leur but : éviter les déjections canines sur les trottoirs, mais aussi créer du lien social. La charte du chien citoyen incite ainsi le propriétaire à consacrer du temps chaque jour à son animal, à l'éduquer en utilisant des méthodes qui privilégient la joie et la récompense, tout en refusant les mauvais traitements, à utiliser régulièrement une laisse, à ramasser les déjections ou à utiliser les saniciens prévus à cet effet.

Les éducateurs canins sont présents à Chaville les lundis et mercredis, de 17h à 19h30, les vendredis, de 7h à 10h.

Pour plus de renseignements, contactez la Maison du citoyen, 1386, avenue Roger Salengro.
Tél. : 01 41 15 82 00.

Sur le web : www.agglo-arcdeSeine.fr et www.preventioncanine.com



LES SOIGNER CLINIQUE VÉTÉRAIRE ARVAY

155, avenue Roger Salengro
Tél. : 01 47 50 80 05.

CLINIQUE VÉTÉRAIRE DE L'ATRIUM

Marc Bourguet
704, avenue Roger Salengro
Tél. : 01 47 50 85 00.

LA CHASSE AUX ŒUFS EST OUVERTE MERCREDI 8 AVRIL PROCHAIN !

Vous avez participé à tombola "Chasse aux œufs" avec les commerçants de Chaville, du lundi 16 mars au vendredi 3 avril, rendez-vous le mercredi 8 avril prochain, à l'hôtel de ville, pour le tirage au sort. Vous serez peut-être les heureux gagnants de tickets d'entrée à Eurodisney !



Les petits Chavillois seront également de la fête ce 8 avril, lors de la grande Chasse aux œufs, organisée dans les jardins de la mairie, à 17h. Il faudra faire vite pour trouver les œufs cachés dans le parc... Bonne chance !

Organisée par l'Association des artisans commerçants de Chaville, en partenariat avec la mairie, la tombola "Chasse aux œufs" se déroule avec la participation des commerçants suivants :

- > **Boulangerie de la Pointe**
2061, avenue Roger Salengro
- > **Au Temps du Levain**
1520, avenue Roger Salengro
- > **Boulangerie Alix**
1614, avenue Roger Salengro
- > **Pharmacie Sarran**
1479, avenue Roger Salengro

- > **Pharmacie des Ecoles**
667, avenue Roger Salengro
- > **Charcutier Traiteur Au vrai gourmet**
21, rue de Jouy
- > **Nature & Cie**
1378, avenue Roger Salengro
- > **Bijouterie Vincent M.**
1378, avenue Roger Salengro
- > **Photo Guérin**
33, rue de Jouy
- > **Alexandre Coiffure**
428, avenue Roger Salengro
- > **Salon Jacques Valin**
24, route du Pavé des Gardes
- > **P.G.M. Cycles Ghidini**
368, avenue Roger Salengro
- > **Agence Immobilière Sèvres-Chaville**
216, avenue Roger Salengro

- > **Chaville Optique**
33, rue de Jouy
- > **Chaville Décoration**
2173, avenue Roger Salengro
- > **Chaville Jardins**
26, rue Anatole France
- > **Passiflore**
902, avenue Roger Salengro
- > **Le Bistrot de Chaville**
1410, avenue Roger Salengro
- > **Monoprix**
1383, avenue Roger Salengro
- > **Sarl Etablissement Dejonghe**
1730, avenue Roger Salengro
- > **La Pointe Presse**
1945, avenue Roger Salengro
- > **Foncia**
1536, avenue Roger Salengro. ■

Bienvenue aux nouvelles entreprises

- > **Chaville Optique**
Frédéric Dupont
33, rue de Jouy
Tél. : 01 47 50 60 35.
Par mail : chavilleoptique@ymail.com
Ouvert du mardi au samedi,
de 9h30 à 13h et de 14h30 à 19h.

- > **Style et beauté à domicile**
Romane Abdul (esthéticienne à domicile)
Tél. : 06 98 20 19 76.
- > **Graphiste**
Sophie Brocart
Tél. : 06 20 63 40 36.
Sur le web : www.broc4.net

AGENDA 21 INTERCOMMUNAL

La Communauté d'agglomération Arc de Seine et les villes élaborent leur Agenda 21 communautaire pour assurer un territoire tourné vers le développement durable.

Qu'est-ce qu'un Agenda 21 ?

Un Agenda 21 est une démarche participative, un projet de territoire qui définit un programme d'actions de développement durable pour le XXI^e siècle. Il est élaboré par les représentants du territoire en partenariat avec tous les acteurs de la collectivité (citoyens, associations, entreprises...). L'Agenda 21 est issu des préconisations des Nations Unies lors du Sommet de la Terre de Rio en 1992. Cette démarche volontaire de mise en place d'un Agenda 21 communautaire démontre l'engagement d'Arc de Seine pour l'avenir et le développement d'un territoire durable.

Des solutions concrètes

L'Agenda 21 définit un plan d'actions œuvrant pour un développement durable du territoire intercommunal et permet la gestion coordonnée et transversale du développement économique, de la protection de l'environnement et de la cohésion sociale. Arc de Seine n'a pas attendu d'avoir un Agenda 21 pour mettre en œuvre des projets durables : ainsi Prédici (la conciergerie d'entreprises du territoire), le soutien aux modes de déplacements alternatifs à la voiture (Vélib', schéma directeur de la circula-

tion à vélo), la charte des achats écoresponsables correspondent à des actions concrètes. Et pour l'avenir sont en cours d'études d'autres projets, tel le volet "énergie-climat" de l'Agenda 21 qui constituera le Plan Climat Territorial (PCT) dont l'objectif est de réduire les émissions de gaz à effet de serre et d'adapter notre territoire au changement climatique ; l'organisation des journées Énergie avec Arc de Seine Énergie-ALE lors de la semaine du développement durable.

Le Comité Agenda 21 Communautaire

Créé en 2008, le Comité Agenda 21 Communautaire est présidé par Bernard Gauducheau, vice-président chargé du Développement durable à Arc de Seine et maire de Vanves. Un élu communautaire délégué à l'Agenda 21, Christophe Scheuer, accompagne le président de ce comité. Par ailleurs, les équipes municipales des villes ont désigné en leur sein des délégués "développement durable" qui complètent la composition de ce comité. Des partenaires externes au projet et expert en développement durable sont associés au comité de pilotage, comme le Conseil Régional d'Ile-de-

France, l'Arene, la Diren, et l'Ademe. Ce comité a été créé lors d'un bureau communautaire, assurant ainsi l'implication et le soutien d'André Santini, président de la Communauté d'agglomération.

Les étapes d'un Agenda 21

Plusieurs étapes sont nécessaires à la mise en place d'un Agenda 21. En premier lieu, un diagnostic de l'ensemble des activités du territoire en matière de développement durable sera établi. Il permettra de disposer d'un état des lieux, des atouts et des faiblesses du territoire. Il permettra de fixer les enjeux prioritaires d'Arc de Seine. Par la suite, la concertation avec les acteurs locaux sera mise en perspective. Leur engagement et leur avis faciliteront la mise en avant des actions à engager conjointement vers un développement durable. La troisième et dernière étape permettra aux élus municipaux d'arrêter pour leur ville un programme d'actions concrètes qui évoluera en fonction de l'atteinte des objectifs fixés et de la mise à jour de la priorisation des enjeux. Dès 2010, d'autres actions verront ainsi le jour. Rendez-vous très prochainement pour participer à la concertation. ■

MAISON DE L'ENTREPRISE ET DE L'EMPLOI – ARC DE SEINE ENTREPRISES LES RENDEZ-VOUS DU RELAIS OUEST DE CHAVILLE



Réunion d'information premiers accueils

Tous les mardis à 9 h sur le Relais Ouest, une réunion d'information vous présente l'ensemble de l'offre de services de la Maison de l'entreprise et de l'emploi Arc de Seine et vous permet de vous inscrire pour rencontrer un conseiller professionnel dans les 48 heures.

Atelier initiation informatique

Objectif : acquérir les premières bases de l'informatique et de l'ordinateur pour être plus autonome dans sa recherche d'emploi. Venez découvrir Word et vous initier à Internet pour faire vos

premières recherches. Rendez-vous le mardi 21 avril, à 10 h, sur le Relais Ouest.

Atelier création et gestion compte mail

Le courrier électronique et son utilité dans la recherche d'emploi. Créez votre boîte aux lettres sur Yahoo® et apprenez à l'utiliser. Rendez-vous les mardis 14 et 28 avril, à 10 h, au Relais Ouest.

Relais Ouest, 22, rue de la Fontaine Henri IV à Chaville
Tél. : 0826 02 09 51
ou par mail contact@arcdeSeine-entreprises.com

SEMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE: LES TEMPS FORTS EN ARC DE SEINE

La Communauté d'agglomération Arc de Seine et les cinq villes qui composent son territoire se mobilisent et mettent en commun leurs animations, conférences et projections, durant la Semaine du Développement Durable.



L'édition 2009 de cette semaine nationale, pilotée par le ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire, a pour thème la consommation durable : chaque ville d'Arc de Seine a programmé un "temps fort" qui s'inscrit dans le projet intercommunal.

Vendredi 3 avril et samedi 4 avril :

les Journées de l'Énergie d'Arc de Seine

Arc de Seine organise ses Journées de l'Énergie. Destinées le 3 avril à sensibiliser les professionnels aux problématiques liées à l'énergie et l'éco-construction et le 4 avril aux particuliers, ces journées seront illustrées par des ateliers pour apprendre à consommer autrement. Arc de Seine Énergie fêtera son 1^{er} anniversaire.

VENDREDI 3 AVRIL, DE 14 H 30 À 18 H. ARC DE SEINE ÉNERGIE À LA MAISON DE LA NATURE.

SAMEDI 4 AVRIL, DE 10 H À 19 H. ARC DE SEINE ÉNERGIE DANS LE CENTRE-VILLE DE MEUDON.

Samedi 4 avril : énergies renouvelables et consommations durables à Meudon

La ville de Meudon suscite questionnements sur les énergies : stands d'informations, ateliers, animations sur l'utilisation rationnelle de l'énergie, l'architecture bioclimatique, solaire, thermique, les biocombustibles et biocarburants, les essais de véhicules hybrides et de vélos à assistance électrique.

RENDEZ-VOUS DE 10 H À 19 H DANS LE CENTRE-VILLE DE MEUDON POUR VISITER LE VILLAGE ÉNERGIE.

Dimanche 5 avril :

fleurissement durable à Meudon

La ville de Meudon pratique un fleurissement "vert" à moindre empreinte écologique, que les jardiniers de la ville proposent de partager. Leur savoir-faire vous aidera à découvrir un fleurissement raisonné et préservant la biodiversité. Présente sur un stand, la Maison de la Nature propose aussi des techniques de fleurissement pour les balcons.

DE 10 H À 18 H, AUX SERRES MUNICIPALES DE MEUDON, RUE HENRI ETLIN.

Mardi 7 avril : une Charte de la Qualité Environnementale des Bâtiments à Issy-les-Moulineaux

Cérémonie de signature de la Charte de Qualité Environnementale des Bâtiments, par les promoteurs et constructeurs souhaitant intervenir sur le territoire d'Issy, et André Santini, maire d'Issy-les-Moulineaux, président d'Arc de Seine et secrétaire d'État chargé de la Fonction publique. La cérémonie se déroulera en présence de Chantal Jouanno, secrétaire d'État à l'Écologie, salle multimédia de l'hôtel de ville d'Issy. ■

LE FESTIVAL NÉMO AU CUBE

Cette année encore, Le Cube est partenaire pour la 4^e édition du Festival NémO, consacré aux nouvelles images et propose pour l'occasion une programmation spéciale du 8 au 11 avril au travers de rencontres, projections et performances. Le Cube accueillera également les plus petits les mercredi, et samedi pour une programmation jeune public intitulée "3D Kids". Du mercredi 8 au samedi 11 avril. Entrée libre. Découvrez l'intégralité de la programmation sur le site Internet www.lesiteducube.com

Infos

> Ma déchèterie mobile

Arc de Seine a lancé depuis le mois de septembre un service de déchèterie mobile avec le Syelom (Syndicat mixte des Hauts-de-Seine pour l'élimination des ordures ménagères). Il vous permet de déposer encombrants, déchets végétaux, ferrailles, gravats et déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E).

Lieux :

- Parking de la rue Jean Jaurès,

LES 1^{er} ET 3^e SAMEDIS DU MOIS DE 13 H À 17 H.

- 22 rue de Stalingrad.

TOUS LES MARDIS DU MOIS.

> Les sorties de la Maison de la Nature

Côté jardin

Créez une jardinière de plantes variées et utiles pour la faune. Vos rebords de fenêtre prendront des accents de nature sauvage tout en favorisant la biodiversité.

Apportez une jardinière par personne.

SAMEDI 11 AVRIL, DE 10 H À 12 H. SUR INSCRIPTION.

Samedi nature :

les insectes du printemps

Les doux rayons du soleil printanier réchauffent délicatement l'environnement et la vie sort ainsi progressivement de sa torpeur hivernale. Les insectes sont parmi les premiers animaux à recoloniser l'espace, alors venez les découvrir dans cet écosystème en éveil.

SAMEDI 25 AVRIL, DE 14 H 30 À 17 H. SUR INSCRIPTION.

La Maison de la Nature est ouverte au public les mercredis, samedis et dimanches après-midi, de 14 h à 18 h. Toutes les activités sont gratuites et réservées aux habitants d'Arc de Seine. Pour tout renseignement et inscription :

appelez le  **N° Vert 0 800 10 10 21**

Maison de la Nature,

14, ruelle des Ménagères à Meudon.

PERMANENCES DU CONSEILLER INFO ÉNERGIE

Le conseiller info énergie vous accompagne dans vos projets (habitat, chauffage et eau chaude sanitaire, énergies renouvelables, maîtrise de la consommation d'électricité...).

Il tiendra ses prochaines permanences à la mairie de Chaville le lundi 27 avril, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30.

Vous pouvez prendre rendez-vous en appelant le n° vert 0800 10 10 21.

Vous pouvez également poser vos questions par mail infoenergie@agglo-arcdeSeine.fr

L'ÉCOLE DES MOUSSES OUVRE SES PORTES EN SEPTEMBRE

À partir de septembre prochain, la Marine nationale proposera une nouvelle filière de recrutement: l'École des mousses. Cette école, située au Centre d'instruction naval de Brest, formera chaque année 150 jeunes - garçons et filles - de 16 à 17 ans, de niveau 3^e ou Seconde. À l'issue de cette année, les jeunes obtiendront un Brevet élémentaire de mousse et signeront un premier contrat de quatre ans

comme matelot de la flotte. Les métiers accessibles sont en grande majorité des métiers embarqués: métiers des opérations navales, métiers de la conduite du navire, de la mécanique, de la protection et de la sécurité, métiers de la maintenance aéronautique ou de la préparation des avions et hélicoptères. ■

Plus d'infos sur le site Internet www.devenirmarin.fr ou en appelant le 0810501501.

COMMÉMORATIONS

Le 64^e anniversaire de la Journée de la déportation sera commémoré dimanche 26 avril prochain, à 11h, au cimetière de Chaville. Le même jour, un hommage sera rendu à l'occasion du 94^e anniversaire du Génocide arménien. Une messe sera célébrée en l'église Saint Grégoire l'Illuminateur, à partir de 10h, avant un moment de recueillement devant le monument commémorant le Génocide arménien.

LES JEUNES CHAVILLOIS DE 18 ANS INVITÉS À UNE CÉRÉMONIE DE CITOYENNETÉ

Jeudi 9 avril prochain, à 19 h, aura lieu une cérémonie de citoyenneté pour les jeunes Chavillois ayant atteint leur majorité au 1^{er} mars 2009 et accédant ainsi au droit de vote. Cette cérémonie se déroulera dans les salons de l'hôtel de ville, en présence de Jean-Jacques Guillet, député-maire de Chaville, d'élus de la commune et de M^{me} Zissemann, vice-présidente du tribunal d'instance de Boulogne-Billancourt. Environ 200 jeunes seront conviés à cet événement, au cours duquel ils se verront remettre leur carte électorale, ainsi qu'un Livret citoyen édité par l'État. Cette cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur. ■

L'ACTUALITÉ DU CONSEIL MUNICIPAL

À l'ordre du jour du Conseil municipal qui s'est réuni le 12 mars dernier, les points suivants ont été abordés :

- orientations budgétaires pour l'exercice 2009 ;
- convention relative à la participation financière de la Communauté d'agglomération Arc de Seine pour l'insertion de ses articles dans le journal de Chaville ;
- avenant de transfert au marché de prestations de service de transports en autocars ;
- modification du règlement intérieur du Conseil municipal - Commissions organiques permanentes ;
- différents points concernant les marchés publics et l'administration générale ;
- dépôt d'une demande de permis de démolir sur une propriété communale sise 26 bis, rue de Stalingrad à Chaville ;
- fusion des Communautés d'agglomération Arc de Seine et Val de Seine ;

■ différents points concernant l'équipement, le développement durable, l'intercommunalité ;

- différents points concernant l'éducation, les affaires scolaires, la prévention et la sécurité ;
- point d'information.

À l'ordre du jour du Conseil municipal qui s'est réuni le 27 mars dernier, les points suivants ont été abordés :

- budget primitif 2009 de la Ville ;
- fixation des taux des contributions directes ;
- attribution de subventions communales aux associations ;
- diverses demandes de subventions au Conseil général des Hauts-de-Seine et à l'État ;
- construction d'une MJC et d'une structure PEGASE dans le cadre du

projet du centre-ville - résiliation du marché de maîtrise d'œuvre ;

- restauration collective - engagement de la procédure de délégation de service public ;
- différents points concernant le budget, les finances, les achats, les marchés publics et l'administration générale ;
- prescription de la révision du Plan d'occupation des sols et de sa transformation en Plan local d'urbanisme sur l'ensemble du territoire communal ;
- avis du Conseil municipal sur le projet de Schéma de cohérence territoriale des Coteaux et du Val de Seine ;
- mise en place d'un périmètre d'études "Gare Rive Droite", projet d'aménagement rue Carnot à Chaville ;
- instauration du Conseil communal de développement durable (CC2D) de Chaville ;
- approbation du périmètre de la communauté d'agglomération issue de la fusion des communautés d'agglomération Arc de Seine et Val de Seine ;
- différents points concernant l'urbanisme, l'environnement, les travaux et l'équipement.

■ approbation du périmètre de la communauté d'agglomération issue de la fusion des communautés d'agglomération Arc de Seine et Val de Seine ;

■ différents points concernant l'urbanisme, l'environnement, les travaux et l'équipement.

À noter: le compte rendu de la séance publique de chaque Conseil municipal est consultable sur le site Internet www.ville-chaville.fr, rubrique "La mairie".

État civil janvier - février 2009

Naissances

Laetitia Boüan de Chef du Bos, Yasmine El Ayeb, Farah Elana, Juliane Gidon, Basile Hermant, Sabri Jari, Eléa Mauduit, Lili-Rose Namiki, Tom Nicaulo, Emma Stoian, Ania Taibi, Victor Tatar

Mariages

Moussa Diallo et Maguette Ndiaye

Décès

Huguette Danjou, Jean Darnet, Angèle Bureau, Georges Petres, Marcel Anstett, Madeleine Lemoine, Lucie Tichauer, Marie Moreau, Germaine Legrand



**Office Public
Départemental
de l'Habitat
des Hauts-de-Seine**



Chaville, 231 Avenue Roger Salengro
62 logements locatifs sociaux (2004)

- Une politique dynamique de construction, de rénovation et de diversification de l'Habitat
- 1 milliard 800 millions d'€ de travaux réalisés depuis la fin des années 80
- 1 500 logements en cours de construction ou en projet
- 4 500 logements neufs construits
- 19 000 logements entièrement réhabilités
- 182 logements réalisés en accession sociale à la propriété et 163 en projet
- Une démarche exemplaire de vente de logements à ses locataires



Le Plessis Robinson, Place du Marché
95 logements locatifs sociaux
Livraison : octobre 2007



Rueil-Malmaison. Opération mixte de construction
de 59 logements locatifs sociaux
et de 60 logements en accession sociale à la propriété

UNE NOUVELLE AMBITION POUR L'HABITAT SOCIAL

- Premier bailleur social des Hauts-de-Seine
- 30 000 logements locatifs
- 450 millions de budget annuel
- 30 millions d'€ consacrés chaque année à l'entretien du patrimoine
- 16 foyers et résidences pour personnes retraitées
- 6 délégations territoriales au service des habitants gérant un patrimoine implanté dans 30 communes du département



Chaville, Rue Anatole France et Rue du Pavé des Gardes
17 logements locatifs sociaux et Foyers APEI de 23 chambres



Levallois-Perret, Rue Edouard Vaillant
36 logements locatifs sociaux
Livraison : avril 2007

**Office Public
Départemental de l'Habitat
des Hauts-de-Seine**

45, rue Paul Vaillant-Couturier
92300 Levallois-Perret
Tél. : 01.47.57.31.77

Groupe Agir ensemble

EN AVANT POUR UNE HAUSSE DES IMPÔTS LOCAUX

Le débat d'orientations budgétaires vient d'avoir lieu au Conseil Municipal du 12 mars. Contrairement à la pratique précédente où il se tenait en Février, il s'est déroulé à mi-Mars alors que le budget, qui sera adopté le 27 mars, était bouclé; ce qui est contraire à l'esprit de la loi. Son utilité réelle a donc été limitée.

Chacun connaît le contexte de crise dans lequel nous sommes. Pour le combattre, le plan national de relance de l'État est insuffisant et ne donne pas aux collectivités locales les moyens d'être, en tant qu'employeurs - investisseurs, des soutiens de la reprise économique.

Les résultats financiers définitifs de notre Ville pour 2008 sont maintenant connus. Globalement l'excédent de fonctionnement à fin 2008 est égal à celui disponible en début d'année. Ce qui signifie qu'en 2008 les recettes ont été égales aux dépenses, ce que prévoyait le budget primitif. Toutes les spéculations sur les prévisions incertaines se sont donc avérées globalement vaines.

Dans le document présenté en Conseil, le projet de budget de fonctionnement fait apparaître 22,6 M euros de recettes, à taux fiscal inchangé, et 23,3 M euros de dépenses, soit un écart à combler de 0,7 M euros correspondant à une hausse des taux fiscaux de 7 %, se rajoutant à une revalorisation des bases de 2,5 %.

Tout budget doit être établi en retenant les prévisions qui correspondent à des probabilités moyennes de survenance. Il ne doit pas être trop prudent en n'intégrant que les événements certains en recettes et possibles en dépenses. Car dans le bouclage, il ne faut pas anticiper une hausse d'impôts qui ne doit intervenir qu'en dernier recours. Notre municipalité n'applique pas forcément ce bon principe sous couvert d'une politique dite de prudence.

Des économies de gestion ont été faites par toutes les Municipalités depuis toujours, car Chaville n'a pas les moyens des grandes villes environnantes ayant sur leur territoire une forte activité économique. Mais dans la période de crise que nous traversons, préservons les dépenses à caractère social, car notre Ville doit d'abord avoir, dans le contexte présent, un rôle protecteur par rapport aux plus faibles.

Des pistes de ressources financières possibles existent. Notre intercommunalité a des moyens qu'il faudrait mobiliser plus pour notre Commune. Par ailleurs si Chaville a toujours été gérée au plus juste, elle s'est dotée de réserves foncières importantes que la mise en œuvre rapide du projet de centre ville permettrait de valoriser au profit du bien-être des Chavillois, de l'activité économique locale et des finances de la Ville. Nous avons encore exposé d'autres possibilités de ressources en Conseil Municipal.

Toutefois, comme nous l'avons dit, il est à craindre que notre Municipalité n'aille à court terme vers la facilité en amputant abusivement le pouvoir d'achat des Chavillois dans ces temps difficiles par une hausse importante des impôts locaux, en utilisant de plus, pour se dédouaner, le faux argument du mauvais héritage. Mais les Chavillois ne seront pas dupes.

Jean Levain, Catherine Griveau, Jacques Rivier, Nelly Florent, Thierry Besançon

Mail: agirpouchaville@gmail.com; site internet <http://agirpouchaville.over-blog.net/>

Groupe Parti socialiste

DES CAUSES ET DES EFFETS

Les orientations budgétaires annoncent à mots couverts une augmentation probable des impôts locaux. L'on nous dit que l'heure est aux économies si l'on veut maintenir une offre de qualité à la population (pourtant on apprend la fermeture des centres de loisirs du 3 au 14 août) et la poursuite des projets urbains. Ces propos sont assez vagues.

On attendait plus d'imagination de la part de nos élus ! Parler de priorités sociales (le logement) et environnementales, de solidarité, aurait été plus réaliste en ces temps difficiles.

La municipalité évoque des arguments : la crise mondiale et la gestion de la mandature précédente. Tels qu'ils sont exposés ils sont peu convaincants !

En ce qui concerne la gestion financière précédente, ce n'est pas la catastrophe telle qu'on nous la martèle dans le Chaville Magazine.

Quant à la crise mondiale largement due au laxisme financier des ultralibéraux, elle est sensiblement aggravée par les mesures antisociales prises par notre gouvernement et ses soutiens de l'UMP.

Autre coup dur, au moment où les collectivités sont invitées à investir pour relancer l'économie, des lois toujours votées par notre député-maire les étrangent un peu plus.

L'annonce de la suppression de la taxe professionnelle en 2010, sans qu'aient été définis les moyens indispensables de sa compensation, suscite de vives inquiétudes.

Si l'on ajoute à cela la baisse des droits de mutation et le taux d'inflation qui dépassera vraisemblablement les 2 % prévus, il y a de quoi être préoccupé.

Concernant la fusion des deux intercommunalités Val de Seine et Arc de Seine, nous ne remettons pas en cause son regroupement. Mais pour nous, le compte n'y est pas en ce qui concerne le fonctionnement démocratique.

Nous n'avons eu aucune connaissance des travaux et documents préparatoires qui ont dû être établis par les services communautaires. Pourtant l'ensemble des élus de l'opposition des 7 villes concernées les avaient expressément demandés dans une lettre adressée à chaque président, M. Baguet pour Val de Seine et M. Santini pour Arc de Seine. Les socialistes ont des propositions à soumettre.

Pour en savoir davantage, n'hésitez pas à nous contacter.

Jocelyne Quoniam, Yannick Avelino, conseillers municipaux

Parti Socialiste - section de Chaville - BP 20

Tél. : 0147505096 - E-mail: ps.chaville@laposte.net

Et retrouvez-nous sur le site : <http://chaville.parti-socialiste.fr>

Conformément au règlement intérieur du Conseil municipal et à l'article L.2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales, un espace est réservé à l'expression des conseillers municipaux n'appartenant pas à la majorité municipale dans le bulletin d'information municipale diffusé par la Commune. Les modalités de ce droit d'expression s'expriment de la façon suivante : l'espace réservé à l'expression de ces élus est ouvert dans chaque numéro du bulletin d'information ; l'espace est spécifiquement dédié à ces élus ; l'espace est identique pour chaque groupe politique ; le texte doit être signé par le président du groupe ou une personne désignée par celui-ci ; le contenu du texte ne doit pas porter atteinte aux personnes, aux bonnes mœurs, etc... ; le Maire, en qualité de directeur de la publication, peut demander l'annulation, la correction, la réduction d'un texte émis par un groupe ; aucune image ou photographie n'est admise ; la Municipalité peut se réserver un droit de réponse.

LA PERGOLA de l'étang d'Ursine

ancienne guinguette au bord de l'étang



15. route Sablée - 92370 CHAVILLE
Tél. : 01 47 09 26 61

www.lapergola-chaville.com

Tous les deux mois, le restaurant La Pergola vous invite à goûter les saveurs d'une région de France.

OPTIC DUROC

Vous verrez, c'est mieux



L'Offre **Mode**

1 paire de MARQUE achetée =

1 paire de MARQUE OFFERTE

(à choisir parmi toutes les marques en magasin), pour vous ou la personne de votre choix.



Tiers Payant possible avec de nombreuses mutuelles

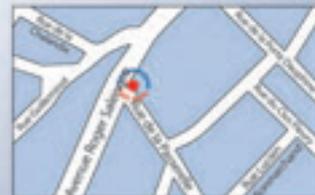
L'Offre **Exclusive**

-40% sur les montures + verres optiques + 2^e paire à votre choix OFFERTE (à choisir parmi toutes les marques en magasin)

www.opticduroc.com

OPTIC DUROC

611 avenue Roger Salengro
92370 CHAVILLE
Tél. : 01 47 09 27 40
Bus : Ligne 171 - Arrêt Guilleminot
CSTA CHAVILLEBUS - Arrêt Longueville
Horaires d'ouverture :
Du lundi au samedi de 10h à 13h30
et de 14h30 à 19h



01 47 09 27 40

Optimiser son audition, aujourd'hui, c'est naturel.

Pierre FLEURIOT

2, avenue Gaston Boissier
(angle Rue de Jouy)
92370 CHAVILLE
01 47 09 80 09

entendre
L'INNOVATION AUDITIVE

Au Porte-bonheur

Restaurant Chinois

福門

Bilan après réouverture :

Ce qui a changé : l'espace, la lumière, le confort...
Ce qui n'a pas changé : l'accueil, le goût, le prix...

Une invitation
à ne pas manquer :
Mardi midi : menu de crise ...
plat du jour à 6 € seulement
plus un café offert !



164 av. du Général Leclerc - 78220 Viroflay
Tél: 01 30 24 14 09

bus 171 arrêt Pât Daumer - Sncf : Gare Viroflay R.D / R.G

AGENDA

N° 71
AVRIL 2009

En avril

- > **VENDREDI 3 À 20 H**
Semaine du Développement durable: soirée œnologique sur les "vins bio" → Atrium
- > **SAMEDI 4 À 10 H**
Lectures en anglais → Bibliothèque
- > **SAMEDI 4 DE 10 H À 18 H**
Semaine du Développement durable: démonstrations de vélos à assistance électrique → Parvis de l'Atrium
- > **DIMANCHE 5 DE 9 H À 19 H**
Brocante de Chaville → Avenue Roger Salengro et rue de Stalingrad
- > **DIMANCHE 5 DE 9 H À 13 H**
Marché des arts → Marché
- > **DIMANCHE 5 À 11 H**
Semaine du handicap: démonstrations de l'association Handichiens → Marché
- > **DIMANCHE 5 À 15 H**
Spectacle jeune public: *Le diable Bekkanko* → Atrium
- > **LUNDI 6 À 16 H**
Semaine du handicap: vernissage de l'exposition photo et modelage → Atrium
- > **LUNDI 6 À 19 H**
Semaine du handicap: projection du court-métrage *Autrement dit* → Atrium
- > **MARDI 7 À 20 H**
Semaine du handicap: colloque "Sport et handicap" → Hôtel de ville
- > **MERCREDI 8 À PARTIR DE 14 H 30**
Semaine du Développement durable: opération "Forêt propre" → Rive gauche et rive droite
- > **MERCREDI 8 À PARTIR DE 17 H**
Chasse aux œufs et tirage au sort de la tombola → Hôtel de ville
- > **MERCREDI 8 À 20 H**
Semaine du handicap: séance de volley adapté → Gymnase Ladoumègue
- > **JEUDI 9 À 18 H**
Semaine du handicap: séance d'arts martiaux adaptés → Dojo stade Jean Jaurès
- > **JEUDI 9 À 19 H**
Cérémonie de citoyenneté → Hôtel de ville
- > **VENDREDI 10 À PARTIR DE 18 H 30**
Semaine du handicap: soirée de clôture → Atrium
- > **VENDREDI 10 À 20 H**
Veillée contes: l'invasion des dragons → Atrium
- > **SAMEDI 11 À PARTIR DE 14 H 30**
Cultures Caraïbes → Atrium
- > **DIMANCHE 19 À 14 H**
Tournoi de bridge de l'AJEC → Hôtel de ville
- > **MARDI 28 À 20 H 30**
L'heure d'écoute: soirée musique → Bibliothèque



BROCANTE DE CHAVILLE
25^e édition

Brocante des enfants dans le coin de l'école Paul Bert

Participation à partir de 7 ans

Dimanche 5 avril 2009 de 9h à 19h

Services Populaires Edouard et rue de Stalingrad

01 47 15 42 86

CHAVILLE



PARTICIPEZ À LA TOMBOLA "CHASSE AUX ŒUFS" avec vos commerçants et gagnez des entrées à Eurodisney ! *

A VOUS LES ŒUFS EN CHOCOLAT !
Rendez-vous mercredi 8 avril dans les jardins de l'hôtel de ville à partir de 17h.

* Les tickets de participation de la Tombola seront en vente à disposition dans les commerces participants à 10 euros le 11 avril 2009. Les règles complètes de la tombola sont à disposition dans les commerces participants.

CHAVILLE



CULTURES CARAIBES

animé par l'association des artistes et amateurs

avec participation des artistes locaux

avec exposition des stands

Journées musicales sur scène organisée

Samedi 11 avril 2009 de 14h30 à 23h à l'Atrium de Chaville

01 47 09 79 70

3 parcs Robert Schuman

CHAVILLE